

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS

BP
3401e
n°10

Associations citoyennes

Patrimoine
Saint-Antoine :
chronique
d'une renaissance
annoncée

Reportage
Les crépidules
en sursis

NUMÉRO 10 - HIVER 1999 - 2000

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor



Sommaire

Numéro 10
Hiver
1999-2000

www.cg22.fr
C'est l'adresse du
site Internet du
Conseil général.
Vous y retrouverez
votre magazine
et tout ce qu'il
faudrait savoir sur
les Côtes d'Armor.

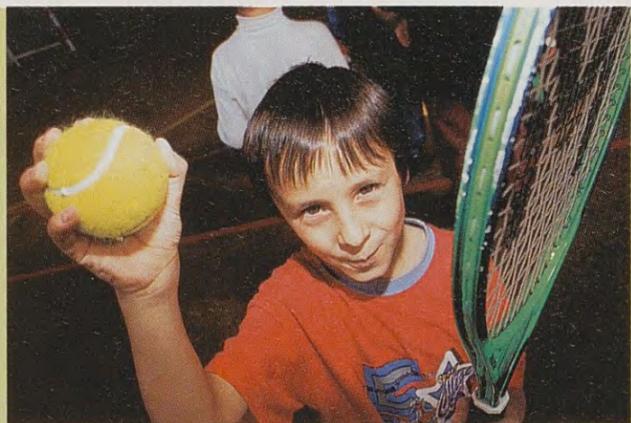
4
90 JOURS

Retour sur les événements
qui ont marqué la rentrée
en Côtes d'Armor.
L'actualité de ces trois
derniers mois en bref.

29 PRATIQUE
Elèves des classes de terminales,
c'est le moment de choisir
ce que vous ferez après le bac.

30
CULTURO-
SCOPE

Fête du théâtre, Fellag en
résidence, expositions,
spectacles...



POINT DE MIRE

8 Associations citoyennes

Avec une association pour 59 habitants, les Côtes Armor font figure de bon élève en matière de vie associative. Panorama d'un phénomène de société.

PATRIMOINE

18 Village Saint-Antoine : histoire d'une renaissance

Avec l'aide du Conseil général, des élus et des passionnés du centre-Bretagne vont faire revivre un village à l'abandon.

ZOOM

22 Résultats encourageants du recensement 1999

Grâce à un flux migratoire positif, la population des Côtes d'Armor s'accroît.

REPORTAGE

24 Crépidules en sursis

Début cette année d'une vaste campagne d'élimination des crépidules, ce coquillage parasite devenu la hantise des pêcheurs et des conchyliculteurs.

RENCONTRES

17 Anne-Françoise Glâtre

27 L'épagneul breton

DÉCIDEURS

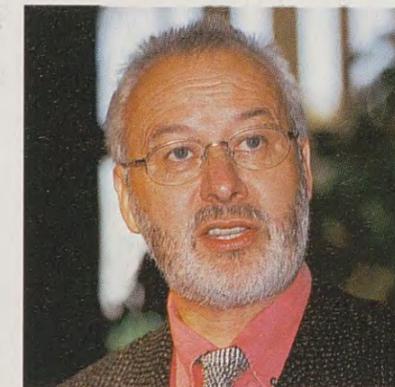
21 Les Celliers Associés surfent sur la vague celtique

28 Galva-Industries : une histoire de famille



Édito

BP
3401C
(10)



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DES CÔTES-D'ARMOR
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

« Associations costarmoricaines : une vitalité exemplaire »

Le passage à l'an 2000 n'a pas fini de susciter les rétrospectives, et c'est sans doute une bonne chose. J'y vois l'occasion de nous remémorer quelques dates clés de notre Histoire contemporaine. Le 1^{er} juillet 1901 en est une. Ce jour-là, le Parlement adoptait la «loi relative au contrat d'association» garantissant aux Français, pour la première fois de leur Histoire, la liberté d'association. La loi de 1901 reste, aujourd'hui encore, un des piliers de notre démocratie.

Quatre-vingt-dix-neuf ans plus tard, le monde associatif se porte plutôt bien. Lieux de débat, forces de propositions, partenaires du développement local, les associations interviennent dans tous les domaines de notre vie quotidienne. Sans parfois même que nous le sachions, la plupart de nos pratiques collectives s'exercent aujourd'hui dans le cadre d'associations régies par la loi de 1901.

La vitalité associative d'une région ou d'un département constitue donc un baromètre fiable, qui permet de mesurer le degré d'implication des habitants dans la vie publique. Dans ce domaine, les Côtes d'Armor se situent sensiblement au-dessus de la moyenne nationale, avec une association pour 59 habitants (une pour 75 habitants à l'échelon national).

Cet engagement croissant des Costarmoricains dans un mouvement associatif de mieux en mieux structuré est rassurant, même s'il convient de parfaire son environnement juridique en instaurant – pourquoi pas – un véritable statut de l'élu asso-

ciatif. Ce mouvement vient contredire le pessimisme ambiant sur la montée des comportements individualistes, en nous offrant sur le terrain, au quotidien, l'exemple du développement de démarches citoyennes au service de la collectivité. Aussi le travail de nombreuses associations vient-il s'inscrire dans la complémentarité, voire dans la continuité de missions assurées par le Conseil général : qu'il s'agisse de l'animation et du développement touristique, de la sauvegarde d'un patrimoine culturel ou naturel, du développement économique, de la mise en place de services de proximité en réponse à de nouveaux besoins collectifs ou individuels..., ces domaines – parmi d'autres – font l'objet de politiques fortes et volontaristes initiées par le Conseil général et très souvent relayées sur le terrain par les associations, en partenariat avec notre institution.

Aujourd'hui, au sein d'associations, des dizaines de milliers de bénévoles et 5 000 à 6 000 salariés contribuent à l'expression des solidarités, au dynamisme et au développement de notre département.

Alors que, comme chaque hiver, nombre d'entre eux travaillent dans l'anonymat au service des plus démunis, il était important de leur rendre hommage.

Au nom du Conseil général des Côtes d'Armor, je leur souhaite, ainsi qu'à tous les Costarmoricains, de voir se réaliser leurs projets pour cette nouvelle année.

CLAUDY LEBRETON

Président du Conseil général des Côtes d'Armor

Côtes
d'Armor

Côtes d'Armor n° 10 - Hiver 1999/2000.
Trimestriel édité par
le Conseil général des Côtes d'Armor.
Direction de l'Information
et de la Communication et de la Promotion.
1, place du Général-de-Gaulle,
BP 2371, 22023 Saint-Brieuc.
Tél. : 02 96 62 62 16. Fax : 02 96 62 63 85.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claudy Lebreton

COMITÉ ÉDITORIAL :
Claudy Lebreton, Charles Josselin,
Pierre-Yvon Tremel, Jean Gaubert,
Michel Lesage, Guy Le Helloco,
Jean-Jacques Bizien, Félix Leyzour,
Christian Le Verge, Yves-Jean Le Coq,
Yves Le Mouër, Sébastien Couépel,
Jean-Marc Quémiéré, Benoît Cadoret.

RÉDACTEUR EN CHEF : Gil Pellan.
JOURNALISTE : Bernard Bossard.
PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot.

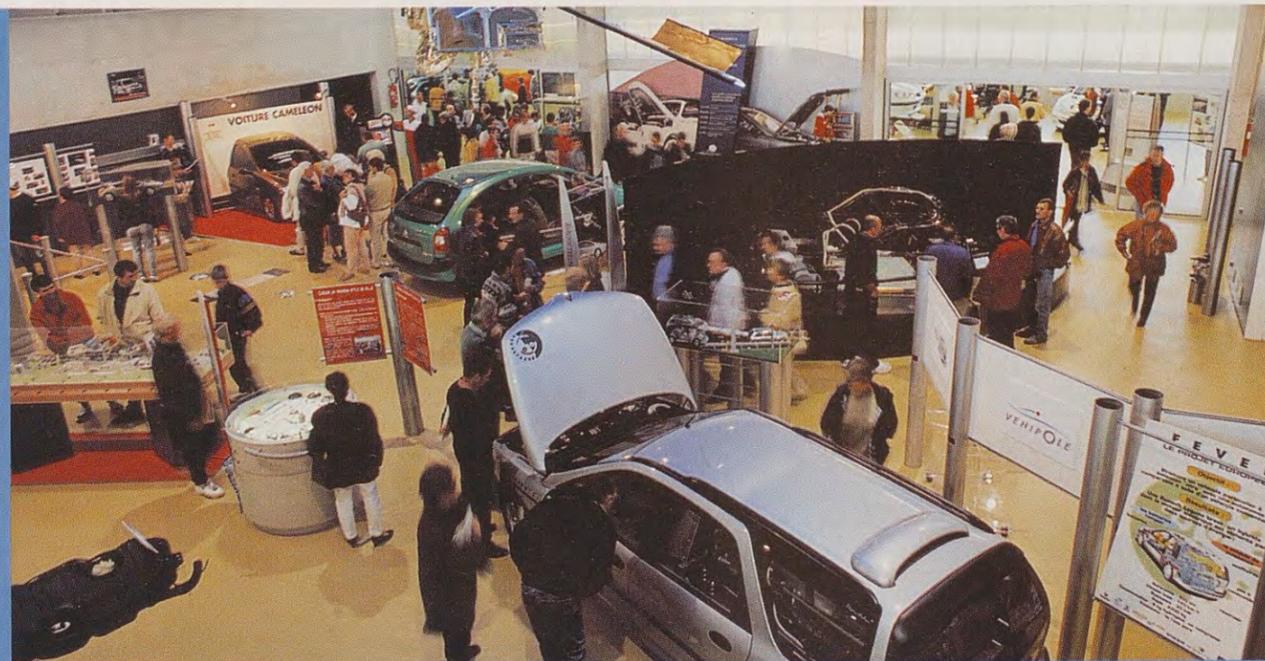
A COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
Vincent Doucet.

CRÉDITS PHOTO :
T. Jeandot, M. Soulas, CAUE 22.
CONCEPTION ET RÉALISATION : VERBE CONSUMER
Tél. : 01 40 52 05 05

IMPRESSION : PPR - Groupe Courtin
21, avenue des Gros-Chevaux
ZI du Vert-Galand
BP 657, 95130 Saint-Ouen-l'Aumône.
DISTRIBUTION : La Poste.
N° ISSN : 1283-5048
Tirage : 250 000 exemplaires.

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor





INAUGURATION DE VÉHIPOLE Un pôle automobile unique en Bretagne

Avec 21 grandes et moyennes entreprises employant 2 800 salariés pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, le secteur automobile des Côtes d'Armor a le vent en poupe. Il place notre département en deuxième position parmi les départements bretons, derrière «l'intouchable» Ille-et-Vilaine et ses usines Citroën. D'autre part, ce secteur représente également plus de 4 500 emplois dans une multitude de petites entreprises (réparation, contrôle technique, loueurs, etc.) Raison de plus pour se féliciter de la naissance du Véhipole de Saint-Brieuc-Ploufragan. Ce tout nouveau complexe, à la fois centre de transferts de technologies, pôle de formation et vitrine d'un savoir faire, a été inauguré le 1^{er} octobre dernier par Jean-Martin Folz, président du directoire de PSA (Peugeot-Citroën), en présence de la secrétaire d'État

COUP DE CŒUR

Marylise Lebranchu, de Josselin de Rohan, président du Conseil régional et de Claudy Lebreton, président du Conseil général des Côtes d'Armor. Raymond Gaudin, président de la Chambre des Métiers, «maison mère» du Véhipole, les a accueillis pour la circonstance. Le Véhipole c'est d'abord l'ISTA, l'institut de formation d'où sortent chaque année 300 jeunes diplômés dans les métiers de l'automobile. Ce sont aussi des formations d'élèves ingénieurs en collaboration avec l'Enssat de Lannion. Les principaux partenaires financiers de la Chambre de Métiers - donc du Véhipole - sont les artisans costarmoricains, le Conseil régional et le Conseil général. À l'instar de ses aînés que sont le Zoopôle et le Technopôle Anticipa, le Véhipole pourrait inciter de nombreuses jeunes entreprises à venir s'installer, à l'avenir, dans son périmètre immédiat.

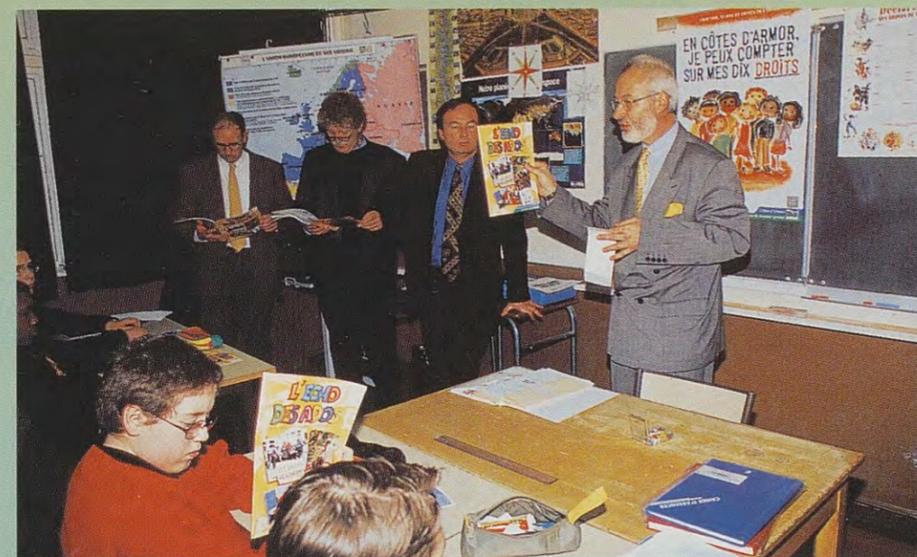
Trois jours durant, des milliers de Costarmoricains ont découvert au Véhipole ce qui se fait de mieux aujourd'hui en matière d'électronique et d'informatique embarquées. Le Conseil général leur a présenté, sur un vaste espace, de nombreuses entreprises costarmoricaines travaillant pour l'automobile.



DROITS ET DEVOIRS Un nouveau magazine pour les 12-13 ans

Le Conseil général des Côtes d'Armor a mis à profit le dixième anniversaire de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant par les Nations Unies pour éditer le numéro 1 de L'Écho des Ados, un numéro consacré aux droits de l'enfant. L'Écho des Ados, semestriel de 56 pages, se veut direct, ludique et agréable à lire : pas de longs articles, mais des brèves illustrées et accompagnées d'une foule de renseignements pratiques. C'est une classe du collè

Racine de Saint-Brieuc qui a eu la primeur de cette première édition. Celle-ci leur a été présentée, fin novembre, par Claudy Lebreton, président du Conseil général, accompagné de Michel Lesage et Christian Provost, vice-présidents du Conseil général et d'André Quintric, inspecteur d'académie. L'Écho des Ados est envoyé gratuitement à tous les élèves de CM2, sixième et cinquième du département. Il a également été présenté à l'occasion de l'opération «Enfants dans la ville» à Dinan et au cours du «Mois de l'enfance» à Saint-Brieuc.



PARCOURS La Légion d'honneur à Jean Derian

Le 6 novembre dernier, Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, a remis à Jean Derian, vice-président du Conseil général, l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur. L'ancien sénateur des Côtes d'Armor et maire de Ploufragan de 1977 à 1997 s'est montré très ému par le prestige et la symbolique de cette décoration. Cette cérémonie a également été pour lui l'occasion de retrouver son camarade Jean-Claude Gaysot, tout comme lui ancien cheminot, militant cégétiste et membre du parti communiste. Une cérémonie chaleureuse pour une distinction qui vient couronner une vie de dévouement au service des Ploufraganais et des Costarmoricains.



RENTÉE UNIVERSITAIRE Une «méga teuf» sur le campus

Le 1^{er} octobre, pour célébrer comme il convient la rentrée universitaire, le syndicat mixte du pôle universitaire de Saint-Brieuc et l'association Wild-Rose (Art-Rock) ont mis sur pied une multitude d'animations sur le campus Mazier et aux abords du restaurant universitaire. Jean-Louis 2000 et sa kitchissime caravane (photo) ont ouvert les festivités. Des concerts ont eu lieu tout l'après-midi avant la grande soirée qui s'est tenue salle de Robien où des centaines de lycéens et d'étudiants ont pu assister à un grand concert avec Gusgus, Archive, Mangu et Le Tone... Un plateau apprécié des connaisseurs





PAIMPOL-REYKJAVIK À LA VOILE Skippers d'Islande, première

C'est au dernier Salon nautique qu'a été officiellement présentée la course Paimpol-Reykjavik-Paimpol, baptisée «Skippers d'Islande», dont le départ sera donné le 18 juin prochain. La symbolique de cette course, initiée par l'association organisatrice de la Fête des chants de marins (Adepar), repose sur l'histoire du port du Goëlo d'où partaient encore, il y a moins d'un siècle, les bateaux morutiers pour de longues campagnes au large de l'Islande. La régata, qui s'accompagnera de nombreuses festivités dans les deux ports, enregistre déjà plus de 25 concurrents inscrits (monocoques et multicoques de plus de 10,50 mètres). Elle a été présentée par Yann Huchet, président de l'Adepar, en compagnie de Sigridur Snaevarr, ambassadrice d'Islande, de Claudy Lebreton et d'Alain Gouriou pour le Conseil général, partenaire de l'opération.

ADIEU Paul Vatine ne rentrera plus



Le skipper havrais, devenu un peu Costarmoricain d'adoption depuis deux ans, a disparu au cours de la transat «Le Havre-Carthagène». Malgré l'intervention rapide de Marc Guillemot et Jean-Luc Nélias, seul Jean Maurel, son coéquipier, a pu être sauvé. On connaissait Paul Vatine pour ses qualités humaines et son talent de marin (il a été double vainqueur de l'épreuve). Il était aussi le parrain de Saint-Quay-Port d'Armor où l'on a souvent vu ses bateaux amarrés. Dans l'océan d'Internet⁽¹⁾, un de ses amis a écrit ces mots : «Éole t'a retourné, Poseïdon t'a enlevé, mais ni l'un ni l'autre ne pourront nous enlever ton souvenir ! Adieu Paul.»

(1) <http://members.aol.com/bronncpa/amispaul.html>

ENVIRONNEMENT Deuxième phase du «Plan vert et bleu»

Le 18 octobre, à la Maison de la baie d'Hillion, Claude Saunier, président du District du pays de Saint-Brieuc (rebaptisé Cabri) et Claudy Lebreton, président du Conseil général, ont signé la deuxième phase du «Plan vert et bleu» (1999-2001). Ce projet a pour objectif la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel du pays de Saint-Brieuc : aménagements de sentiers, de sites forestiers, gestion de la réserve naturelle de la baie, aménagement de bases de loisirs à Plédran et Yffiniac... Le Conseil général subventionne ces opérations à hauteur de près de 4 millions de francs.



COURSE Thomas Coville, vainqueur à Carthagène

Encore lui ! Après s'être offert la victoire en monocoque dans la Route du rhum, notre skipper costarmoricain a récidivé le 5 novembre en remportant la transat en équipage (à deux) «Le Havre-Carthagène». Avec son équipier Hervé Jan – avec qui il a vécu la fabuleuse aventure du Trophée Jules Vernes il y a deux ans – il a remporté le «sprint final» où il était opposé, dans la nuit noire et l'orage, à trois autres bateaux situés dans un mouchoir de poche. Temps de la traversée victorieuse : 19 jours, 17 heures et 31 minutes. Bravo Thomas !

La vie économique

SAINT-BRIEUC Opération Plato pour les entreprises

Créer des emplois et augmenter le chiffre d'affaires, c'est l'objectif de l'opération Plato mise en place par l'Agence de développement économique du pays de Saint-Brieuc à destination des petites entreprises. Financée pour l'essentiel par des fonds européens, cette opération vise à faire bénéficier, pendant un an, une quarantaine de chefs de petites entreprises d'une formation et d'un parrainage de cadres issus de grands groupes industriels. Ce type d'opération a déjà fait ses preuves à Anvers (Belgique) où, en dix ans, Plato a permis aux petites entreprises concernées d'augmenter leur chiffre d'affaires de 23 % et leur nombre de salariés de 13 %.

Oligo-Caps met le cap sur le Brésil

Oligo-Caps, petit laboratoire briochin spécialisé dans la conception de compléments alimentaires destinés à l'industrie pharmaceutique, vient d'isoler une nouvelle molécule grâce à laquelle il va pouvoir aborder de nouveaux marchés. L'entreprise compte aujourd'hui cinq salariés et a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 13 millions de francs. Les perspectives de développement ouvertes par cette innovation ont permis à Jacqueline Tronel, son P-dg, d'embaucher un commercial. Un premier marché prometteur vient d'être signé avec des partenaires brésiliens.

PORDIC Création d'Atout-Plastique

2,2 millions de francs, c'est le montant de l'investissement d'Atout-Plastique, une nouvelle entreprise spécialisée dans l'injection-plastique qui s'est récemment installée à Pordic. Elle devrait créer cinq emplois.

LAMBALLE Une nouvelle crêperie industrielle

En dépit de sa grande modernité, la nouvelle crêperie Jarnoux, inaugurée en octobre sur la zone industrielle de Lamballe, n'en produit pas moins des galettes dans la plus pure tradition bretonne. Bernard Jarnoux, son P-dg, qui a démarré à Hénanbien en 1982 avec trois crépiers, voit ainsi plusieurs années d'efforts récompensés. La nouvelle usine emploie 40 salariés et peut produire plus de 2 000 galettes à l'heure.

LANNION Bienvenue dans l'Optical Valley

Le parc d'activités de Pégase à Lannion ne compte plus les créations et les installations d'entreprises spécialisées dans les télécommunications optiques. Le dynamisme de ce secteur lui a valu le titre de numéro un de l'optoélectronique décerné par le magazine *Electronic International Hebdo*. Selon le journaliste : «L'Optical Valley de Lannion s'appuie sur la présence de grandes entreprises (Alcatel, Pirelli, Sagem, Thomson)... et sur l'aide importante des pouvoirs publics locaux. Trois sociétés – Algety-Télécom, Highwave Optical Technologies et Optocom – servent aujourd'hui de locomotives à de nombreuses PME.»

TRÉVÉ 80 emplois en perspective

Le Clézio, entreprise d'abattage de volailles de Saint-Caradec vient de créer Trévé-Dindes-Industries, dont l'unité de production sera implantée à Trévé. Cette usine de découpe élaborée de volailles représente un investissement de 38,5 millions de francs sur cinq ans et emploiera, à terme, 80 salariés. Son permis de construire est en cours d'instruction.



INTERNATIONAL Premières rencontres départementales de la coopération décentralisée

Le 23 octobre, la mission internationale du Conseil général organisait au Véhïpole de Ploufragan, les premières rencontres départementales de la coopération décentralisée. Claudy Lebreton, président du Conseil général, Guy Le Helloco, vice-président chargé des relations internationales et Charles Josselin, ministre de la coopération, assistaient à ce colloque qui a réuni plus de 200 personnes. On notait aussi la présence de Jerzy Szmít, maréchal de la Voïvodie (région) de Warmie et Mazurie, région polonaise partenaire du Conseil général depuis 1991. Responsables associatifs, élus, représentants de provinces amies et acteurs économiques ont pu, tout au long de cette journée, échanger sur la notion de coopération décentralisée. Ce concept, rappelons-le, a été «inventé» dans notre département avant d'être adopté par de nombreuses collectivités locales. Les débats ont notamment porté sur la coopération de proximité, au travers d'actions concrètes inscrites dans la durée, et une coopération plus institutionnelle qui se veut à la fois citoyenne et responsable. Ces thèmes ont recueilli la participation active de nombreux intervenants.



Utiles!

«Utiles», c'est le dénominateur commun des milliers d'associations impliquées dans la vie sociale et économique des Côtes d'Armor. Elles sont aujourd'hui omniprésentes, dans tous les secteurs d'activité. Sur ce qu'il faut bien appeler le «phénomène associatif», tant il correspond à une évolution majeure de la décennie, les Côtes d'Armor offrent un champ d'investigation particulièrement riche, avec, en moyenne, une association pour 59 habitants, bien plus que la moyenne nationale⁽¹⁾. Une «exception costarmoricaïne» qui s'appuie sur le penchant marqué des gens d'ici pour l'action collective et citoyenne, mais aussi sur une implication forte des collectivités locales, notamment le Conseil général.

Pour avoir une approche intéressante du poids de la vie associative dans notre département, rien de tel que de rencontrer un conseiller général. En l'occurrence, c'est Christian Provost, vice-président du Conseil général, chargé de la culture, qui aborde ici le sujet : «Les associations se tournent naturellement vers les élus. Elles nous sollicitent énormément. La rencontre et le travail avec le mouvement associatif occupent une grande place dans l'agenda d'un conseiller général. Dans le secteur de la culture, dont je m'occupe particulièrement, mon plus gros travail consiste à évaluer sur le terrain les besoins des Costarmoricains, non seulement en tant que «consommateurs de culture», mais également en tant que créateurs. Aider au financement d'un poste de professeur de musique ou de danse, subventionner la modernisation d'un cinéma associatif, accorder des subventions à des groupements d'artistes, à des organisateurs de festivals, à des troupes de théâtre, aider une jeune maison d'édition, épauler un groupe qui sort un CD..., voilà l'illustration, au quotidien, du rôle de notre institution dans la vie associative départementale. Et je le répète, ce qui est valable au Conseil général pour la culture l'est aussi pour tous les autres domaines dans lesquels nous intervenons...» Et la liste de ces domaines d'intervention, dépassant très largement les strictes compétences attribuées par la loi aux conseils généraux, est très longue : solidarité, éducation, culture, sports, développement économique, emploi, animation touristique, environne-

ment, échanges internationaux... Bref, partout, dans le prolongement du travail effectué par les services publics – commune, département, région, État – les associations mènent un irremplaçable travail de proximité. D'où la nécessité pour les pouvoirs publics d'aider ces associations à fonctionner, principalement par une politique de subventions.

LES ASSOCIATIONS EN CÔTES D'ARMOR

9 102
associations
répertoriées⁽¹⁾

De
5 000 à 6 000
emplois environ⁽²⁾

Des dizaines
de milliers
de bénévoles
équivalant
à **9 350**
emplois
à temps plein⁽¹⁾

(1) Chiffre 1996. Source : Préfecture des Côtes d'Armor et Centre national du volontariat. (2) Estimation minimale, sur la base de 3% des emplois occupés, selon les modes de calcul du Laboratoire d'économie sociale.

Plus de 9 000 associations en Côtes d'Armor

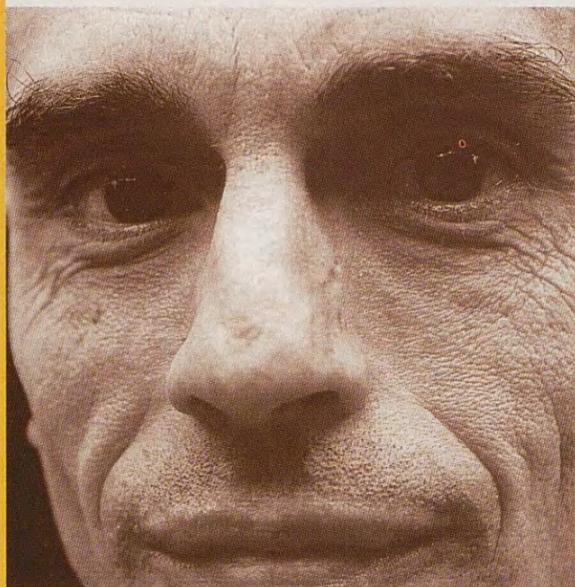
Ainsi, dans les Côtes d'Armor, on peut estimer à plus de 100 millions de francs par an le montant des subventions versées par le Conseil général au monde associatif, uniquement pour son fonctionnement (on ne parle pas ici de subventions d'investissements, elles aussi importantes).

Partenaires du développement local, les associations travaillent, gèrent un budget, créent des emplois et s'inscrivent pleinement dans le circuit économique et social, sans pour autant renier le militantisme originel et le bénévolat qui constituent, aujourd'hui encore, les fondements de tout engagement associatif. Les témoignages qui émaillent ce dossier le démontrent d'ailleurs très bien et illustrent la définition suivante donnée par le Centre national de la vie associative : «La vie associative repose aujourd'hui sur ce triangle équilibré fait de la conjugaison d'interventions bénévoles et professionnelles, pour un projet d'action collective.»

(1) Moyenne nationale : une association pour 75 citoyens.

Motif d'une démarche : être plusieurs

Quels qu'en soient le motif ou l'événement déclencheur, l'engagement associatif répond finalement à ce besoin que nous avons tous, un jour ou l'autre, de renouer avec des pratiques collectives. Parcours...



«J'ai voulu quitter un système qui produisait de l'injustice pour retrouver la notion de valeur humaine.»

Gilles Barras, le militant d'EMMAÜS

«L'humain n'est pas une ressource qu'on gère.» Derrière son regard paisible, Gilles Barras, coresponsable de la communauté d'Emmaüs de Saint-Brieuc, cache une conviction sans faille de militant et un parcours peu banal. Après des études brillantes et un diplôme d'une grande école de commerce, il accède à un poste de cadre commercial dans une entreprise publique. Mais, alors que tout lui réussit, il décide un beau jour de rejoindre la communauté d'Emmaüs. «J'ai voulu quitter un système qui produisait de l'injustice pour retrouver la notion de valeur humaine», raconte-t-il

avec chaleur. *J'ai été aussi attiré par l'autonomie suggérée par Emmaüs, qui ne reçoit aucune subvention.* Gilles n'a cependant rien d'un doux rêveur. L'énergie qu'il utilisait autrefois pour gravir les échelons de la réussite sociale, il la joint aujourd'hui aux forces de ceux que l'on appelle les «amis», ses 32 compagnons qui composent la communauté d'Emmaüs de Saint-Brieuc, née il y a 18 ans à l'initiative, notamment, de Jean Diridolou et Jean Possémé. «Notre travail est réel. Il consiste à récupérer, à restaurer et à vendre des meubles et de l'électroménager. Nous aidons de la sorte les familles modestes à se meubler.» Gilles aime à se défendre contre certains clichés véhiculés à travers l'image emblématique de l'abbé Pierre. «Emmaüs a une démarche totalement laïque. L'important est de se réunir autour de projets communs. Ici, beaucoup d'amis ont, comme moi, une approche militante. Je crois que l'engagement associatif vient pallier la perte du fait communautaire, cette culture du partage et de la réunion qui existait il n'y a pas si longtemps. Le monde changera peut-être un jour, mais je doute que nous soyons encore là pour le constater, commente-t-il avec un sourire. En attendant, nous ne serions rien sans tous les bénévoles qui viennent régulièrement nous donner un coup de main.»

Le Club trégorrois handisport : une bande de copains à la recherche de jeunes pour prendre la relève.



CLUB TRÉGORROIS HANDISPORT, place aux jeunes

Il y a 20 ans, du côté de Lannion, naissait sous l'impulsion du maire de la ville, Yves Nédélec – lui-même handicapé – le Club trégorrois handisport. Autour du basket, le sport vedette du club, le CTH réunit depuis le début la même bande de copains, devenus les piliers du club et qui aujourd'hui a laissé la place aux jeunes sur le terrain. Plus que de militantisme ou de grands discours sur l'intégration des handicapés, Gérard Guivarc'h,

«Notre problème est le manque de communication. Trop peu de gens savent que nous existons.»

l'actuel président, préfère parler «d'une belle aventure, une histoire d'amitié» qu'il souhaite poursuivre à travers l'arrivée de nouveaux joueurs. Son objectif est de recruter des jeunes pour renforcer la compétitivité du club, ainsi que des bénévoles pour l'arbitrage et les tables de marques. Peu connu des jeunes handicapés, le CTH propose pourtant un grand nombre de sports tels que le tennis de table et des activités de sports-loisirs comme la natation, la pêche, la randonnée... Tous les handicapés de la région qui souhaitent faire du sport et rencontrer du monde y seront les bienvenus.

Contact : Jean-Yves Ellien, au 02 96 44 27 65

Point de Mire



En France, les trois quarts des associations reçoivent des fonds publics.

À l'école de la RESPONSABILITÉ

La Jeune Chambre économique (JCE) de Dinan s'intéresse, par nature, à la vie des entreprises, à l'initiative et à l'emploi. Elle ne limite cependant pas ses activités à ces seuls domaines.

«Notre ciment, c'est la passion du contact, le goût d'aider à la mise en place d'initiatives d'intérêt collectif», explique Florence Lahaie, 32 ans, Dinannaise et présidente de la Jeune Chambre économique de Bretagne. «Notre mode d'organisation implique que chaque adhérent prenne à un moment donné des responsabilités, organise des événements, s'exprime en public. C'est à la fois une école de la citoyenneté et de la responsabilité», ajoute son amie Sylvie Bernard-Griffith, présidente de la JCE de Dinan.

La JCE est partenaire ou initiatrice de nombreuses manifestations ou opérations à caractère social, culturel, environnemental, économique, etc. Avec peu de moyens, mais de l'énergie à revendre et un bon réseau relationnel, la petite douzaine de ses membres a réuni il y a deux ans 650 décideurs au Théâtre des Jacobins, pour la soirée du palmarès des entreprises ambassadrices de la Bretagne. «C'était là une occasion, non seulement de faire parler des entreprises bretonnes, mais aussi de faire connaître Dinan et son tissu économique aux nombreux chefs d'entreprise présents», conclut Florence.

«Chaque membre de la JCE doit, très vite, prendre des responsabilités collectives. C'est l'esprit de la maison.»

Développement local : être acteurs

Directement ou indirectement, des associations œuvrent au développement du tissu économique local dans tous les secteurs d'activité. Ce constat est illustré ici par deux exemples : le commerce et l'animation touristique.



PHILOSOPHIE CITOYENNE

«*Nous sommes là pour proposer, pas pour protéger des intérêts corporatistes.*»

«*I*l fallait que les commerçants s'impliquent dans le projet municipal de revitalisation du centre-ville», explique Christian Teffaut, président et cofondateur, en 1996, de Lannion cœur de ville (LCV). C'est aujourd'hui chose faite. Sur les 220 commerçants que compte la ville, 150 sont membres de l'association. «*Nous nous sommes regroupés autour d'une certaine philosophie citoyenne, pour constituer une force de proposition constructive, et non pas pour sauvegarder des intérêts corporatistes*, ajoute Christian. *Ce qui m'a surtout intéressé dans cet engagement associatif, c'est le travail sur l'urbanisme commercial et l'esprit de collaboration qui règne ici, tant avec la municipalité qu'avec la Chambre de commerce et d'industrie.*»

Face au succès, l'association a pu embaucher à plein temps, il y a trois ans, Christine Le Serre, «*permanente et femme de terrain*», comme elle aime à se définir. Un minimum, vu la charge de travail : édition d'un catalogue semestriel (50 000 exemplaires), organisation d'animations, de salons, d'expositions-ventes, projet de site Internet et de navettes gratuites vers le centre-ville (déjà testées été 1999)...

Étonnez-vous, après, que LCV soit la seule association de l'Ouest à avoir décroché, en 1998, le «*panonceau d'or*», récompense nationale décernée par le secrétariat d'État au Commerce et à l'Industrie !

Au Conseil général des Côtes d'Armor, soutien et partenariat

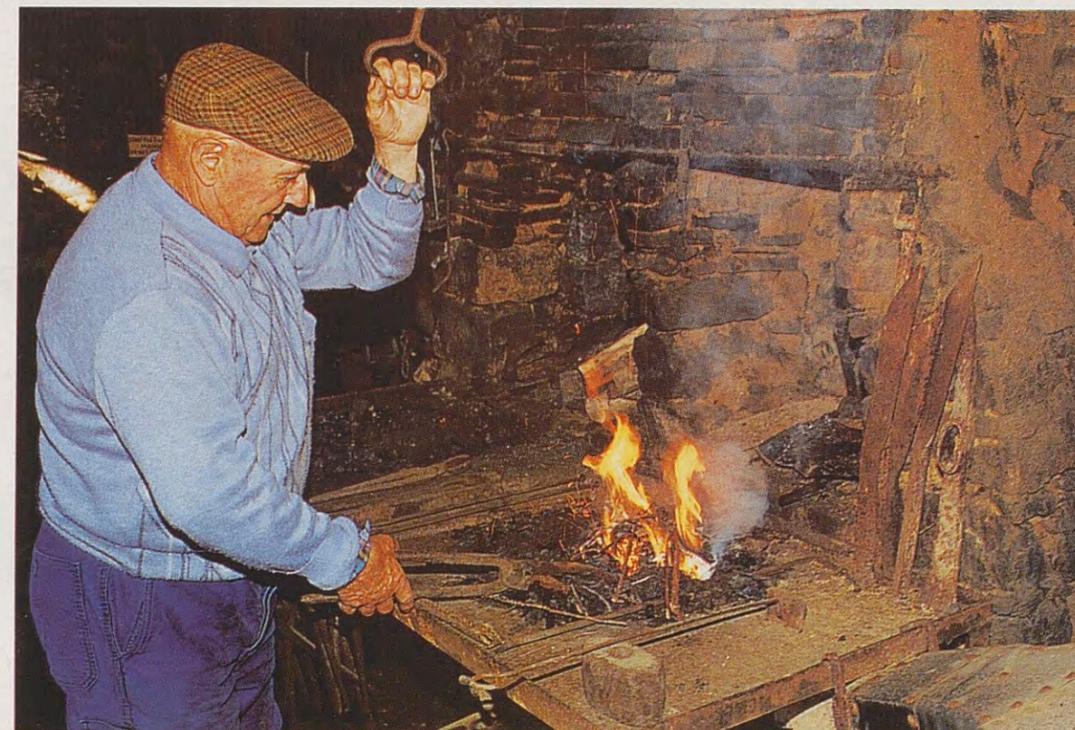
Le Conseil général des Côtes d'Armor est un partenaire privilégié du tissu associatif départemental, et cela à plusieurs niveaux. D'abord, par une politique forte de subventions aux associations dans chacun des domaines où il mène une politique active : solidarité, culture, sports, éducation, formation, tourisme, développement économique, environnement... Par ailleurs, le Conseil général a mis en œuvre plusieurs dispositifs d'aide directe à l'emploi en relation avec le milieu associatif : création d'emplois de proximité et d'animateurs sportifs départementaux, aide à la création d'emplois-jeunes dans le secteur associatif... Ces dispositifs ont permis la création de plusieurs centaines d'emplois. Enfin, la politique de solidarité, qui représente le plus important secteur d'intervention du Conseil général (petite enfance, lutte contre l'exclusion, insertion des handicapés, troisième âge...), génère près de 3 500 emplois, dont une grande partie dans le secteur associatif, qui, sur le terrain des solidarités, constitue un partenaire indispensable pour la mise en œuvre d'actions de proximité.

FERME D'ANTAN, touristes d'aujourd'hui

Chaque premier dimanche du mois d'août, le four à pain de la Ferme d'Antan chauffe à plein régime pour la Fête du pain et des artisans qui attire jusqu'à 10 000 personnes. Cet écomusée installé depuis 1974 dans une superbe vieille ferme où a été restituée jusque dans ses moindres détails la vie quotidienne d'une famille de paysans gallos au début du siècle, est devenu en quelques années un pôle d'activité touristique pour toute une région.

Joël Hamelin, agriculteur et président de l'association de La Ferme d'Antan (250 adhérents) à Saint-Esprits-des-Bois, sur la commune de Plédéliac, raconte enthousiaste : «*Depuis le développement de la ferme et le succès grandissant de nos fêtes, les habitants de Plédéliac ont pris conscience des retombées que cela peut avoir sur les petits commerces locaux, qui ont réussi à se maintenir, et sur le développement d'un pôle touristique, avec l'équipe du château de La Hunaudaye, et même la ferme-auberge de Bélouze à Jugon-les-Lacs. Des gîtes ruraux se sont aussi créés grâce à toute cette animation.*»

Outre l'engagement des bénévoles de l'association qui participent de façon militante au développement de ses activités, la Ferme d'Antan est soutenue par tout Plédéliac. Aujourd'hui, succès oblige, elle a recruté un emploi-jeune, Anne-Cécile, qui anime des journées pédagogiques à destination des scolaires, et embauche en été des guides trilingues...



La Ferme d'Antan n'est sans doute pas étrangère au maintien des petits commerces à Plédéliac, encore moins au développement d'un pôle touristique local, avec notamment l'équipe du château de la Hunaudaye.

UNE ASSOCIATION AU CŒUR DE LA VILLE

Véritable institution, le Club olympique briochin (COB) est l'une des plus importantes associations du département avec ses 1 500 adhérents et un budget annuel de 3 millions de francs. Jean-Claude Gernot, son président, témoigne de son rôle social au cœur de Saint-Brieuc.

Comment a été gérée la croissance de l'association depuis sa création ? L'association a été créée il y a 53 ans et j'en suis membre depuis 1947. C'est un peu ma seconde famille. En 50 ans, elle a énormément changé. Aujourd'hui, nous possédons 6 000 m² de locaux au cœur de Saint-Brieuc et nous employons sept salariés à plein temps, ce qui est relativement peu pour une association de cette importance. Bien entendu, nous ne pourrions pas fonctionner sans nos 200 bénévoles.



sommes un des éléments importants de la vie locale, une espèce de grand vaisseau au cœur de la ville, un lieu de rencontre, de convivialité et de solidarité illustré depuis un an par la mise en place d'une antenne sociale.

Quelles activités propose le Club olympique briochin ? Elles sont nombreuses. Elles vont du sport au théâtre, en passant par la musique et la radio. Notre credo est de privilégier le renforcement du dialogue et du lien social.

Quelle est la place du COB dans la vie de Saint-Brieuc ? La communication, c'est un peu notre devise. Dans notre société, les gens se parlent de moins en moins. Je suis convaincu que nous

Gérer, animer

Un vrai métier

Beaucoup d'associations remplissent une véritable mission de service public dans le prolongement de politiques initiées ou encouragées par les communes, le Conseil général ou l'État. D'où une nécessaire professionnalisation des fonctions de gestion et d'animation, même si, dans la plupart des cas, les dirigeants associatifs marquent leur attachement aux nombreux bénévoles qui constituent les «forces vives» de leurs structures.



«Finalement, c'est la vie associative qui m'a montré ma voie professionnelle.»

PASCAL HERVÉ : profession animateur

À 27 ans, Pascal Hervé a été embauché au Camp Vert avec le statut d'emploi-jeune. Il assure l'encadrement des jeunes âgés de 6 à 16 ans qui fréquentent cette structure à vocation sociale, créée en 1948 par l'abbé Déron et baptisée à l'origine «Association d'éducation populaire des cantons de La Chèze et de Plouguenast». «J'ai toujours baigné dans le milieu associatif», raconte Pascal. À 18 ans, j'étais déjà président d'une association. Après mon bac et des études de sociologie, j'ai voulu travailler dans le social. Parallèlement à mes études, j'ai été pendant cinq ans animateur au Camp Vert. Finalement, c'est cette vie associative riche qui m'a montré ma voie professionnelle.» De son côté, Bernard

Ganne, 60 ans, directeur du Camp Vert depuis 1991 qui prend sa retraite cette année commente : «Depuis ses débuts, le rayon d'action du Camp Vert s'est élargi et nous recevons aujourd'hui des jeunes de tout le Grand Ouest. La moitié des séjours nous est réglée en bons vacances délivrés par la CAF aux familles modestes.» De fait, au fil des années, l'association a dû professionnaliser son encadrement et sa gestion en recrutant des salariés permanents comme Nicolas, puis Pascal il y a un an. Disposant de deux centres, à Pléneuf-Val-André et à Plémet, le Camp Vert a accueilli ou envoyé en séjours de vacances depuis sa création plus de 25 000 jeunes de 6 à 16 ans.

LA FOL, 30 ans de culture associative

La Fédération des œuvres laïques (FOL), c'est d'abord une culture associative ancrée dans l'histoire du militantisme laïc, qui présida à la création de cette fédération nationale par Jean Macé en 1866, d'abord sous l'appellation de «Ligue française de l'enseignement». La Fédération des «Côtes-du-Nord» est née en 1925. Elle regroupe aujourd'hui 360 associations qui interviennent principalement dans les domaines du sport, du sport-loisir et de la culture, majoritairement auprès des jeunes et des scolaires. La FOL joue un rôle fédérateur pour ce réseau d'associations qui comptent environ 23 000 adhérents. À l'heure où la vie associative se professionnalise, notamment en matière d'encadrement, où elle a besoin d'assistance et de formations face à une réglementation de plus en plus complexe, la fédération constitue, avec ses quarante salariés (animateurs, éducateurs sportifs, agents administratifs, formateurs, etc.), un centre de ressources indispensable.

La Fédération des œuvres laïques en Côtes d'Armor, ce sont 360 associations et 23 000 adhérents.



LA MUSIQUE, service public

«La gestion et l'animation d'une association comme la nôtre est un travail à plein temps. Du coup, c'est un paradoxe, s'il y a de plus en plus d'associations, il y a, en revanche, de moins en moins de gens prêts à en assurer bénévolement la direction», explique Philippe Dardy, directeur de l'Association musicale du pays de Loudéac (AMPL), présidée par Danièle Saby. L'AMPL accueille aujourd'hui plus de 500 élèves dans 27 disciplines. Uniquement loudéacienne au départ, elle a élargi son rayon d'intervention il y a cinq ans avec le soutien de la Cideral, structure intercommunale du pays de Loudéac. En se développant, elle a pu recruter cinq enseignants professionnels grâce à l'aide de la Cideral et du Conseil général.

«Il nous fallait répondre à la demande», ajoute Philippe Dardy, en assurant une vraie mission de service public.» Aujourd'hui, avant d'élire domicile quelque part, les particuliers et les entreprises se renseignent sur

Musiques en pays de Loudéac : 500 élèves et cinq enseignants professionnels.

la densité de la vie associative, ils veulent s'assurer qu'ils pourront poursuivre des activités qu'ils pratiquaient ailleurs. «Les élus ont pris conscience qu'il fallait aider le tissu associatif à se structurer et à se développer pour maintenir une vie culturelle et sportive locale, en n'oubliant surtout pas les petites communes.»



REPÈRES

COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?

• Réunissez les personnes intéressées et rédigez ensemble les statuts décrivant le mode de fonctionnement de l'association. Il existe des modèles types de statuts, mais vous êtes totalement libre de les rédiger vous-même.

• Accompagner ces statuts d'une déclaration de création mentionnant : l'objet de l'association, les noms, professions, nationalités et adresses des dirigeants.

• Déposez les statuts et la déclaration à la préfecture ou la sous-préfecture du siège social de l'association.

Vous y remplirez en même temps une demande de publication au *Journal officiel* (JO). Il vous en coûtera 250 F.

• Dans un délai d'un mois, la création de votre association sera publiée au J.O. C'est à compter de la date de la parution au J.O. (et non de la déclaration en préfecture) que l'association acquiert toute sa capacité juridique : possibilité d'administrer des biens, d'en posséder, d'en vendre, de recevoir éventuellement des subventions, de soutenir une action en justice, de recruter des salariés.

• Dans un délai d'un mois, la création de votre association sera publiée au J.O. C'est à compter de la date de la parution au J.O. (et non de la déclaration en préfecture) que l'association acquiert toute sa capacité juridique : possibilité d'administrer des biens, d'en posséder, d'en vendre, de recevoir éventuellement des subventions, de soutenir une action en justice, de recruter des salariés.

• Dans un délai d'un mois, la création de votre association sera publiée au J.O. C'est à compter de la date de la parution au J.O. (et non de la déclaration en préfecture) que l'association acquiert toute sa capacité juridique : possibilité d'administrer des biens, d'en posséder, d'en vendre, de recevoir éventuellement des subventions, de soutenir une action en justice, de recruter des salariés.

EST-ON OBLIGÉ DE DÉCLARER SON ASSOCIATION ?

Non. Mais si vous ne le faites pas, le champ

d'intervention de votre association restera limité à quelques réunions ou activités entre amis, puisqu'elle n'aura aucune valeur juridique.

UNE ASSOCIATION PAIE-T-ELLE DES IMPÔTS ?

Une association «loi de 1901» n'ayant pas de but lucratif, elle n'est pas, en principe, assujettie aux impôts sur les entreprises. Elle conserve le droit d'avoir une petite activité commerciale annexe (vente de gadgets, buvette, etc.) pour financer son fonctionnement. Mais, attention ! Depuis le 1^{er} janvier 2000, si les recettes de cette activité dépassent 250 000 francs par an, elles doivent faire l'objet d'une déclaration auprès des services fiscaux et seront, en principe, soumises à impôt.

L'ASSOCIATION EST-ELLE UN EMPLOYEUR «À PART» ?

Non. Lorsque l'association décide de créer un ou plusieurs emplois, elle est soumise aux mêmes règles que les entreprises. Elle peut néanmoins bénéficier d'un certain nombre d'exonérations de charges sociales. Pour le reste, il faut obligatoirement déclarer son association à l'Urssaf pour l'embauche effective du salarié et ouvrir un registre du personnel.

1 300 000 salariés associatifs

> On estime à 1 300 000 le nombre de salariés travaillant dans le secteur associatif, soit environ de 6 à 6,5 % des emplois salariés en France (selon les sources).

> Sur les 120 000 associations-employeurs recensées (sur un total de 800 000 associations en France), la moitié n'emploient que 1 ou 2 personnes, alors que 25 000 grosses structures associatives emploient à elles seules plus d'1 million de personnes.

> Globalement, que ce soit en matière de budget ou en matière d'emploi, il existe une certaine disparité entre les associations selon leurs grands domaines d'intervention. On constate ainsi que le secteur de l'action sociale et de la solidarité est le plus important créateur d'emplois, suivi du tourisme, de l'éducation et de la formation. Pour l'heure, les secteurs les moins porteurs d'emplois en France sont la culture, le sport et la défense des droits.

Sources : Insee, CNRS, *Journal des associations*.

Où s'adresser ?

DÉCLARATION Services préfectoraux

Ils sont aux associations ce que l'état civil est aux nouveau-nés : un point de passage obligatoire. Lorsque vous décidez de créer une association, la préfecture ou la sous-préfecture dont dépend votre siège social vous conseillera et vous aidera à constituer votre dossier de déclaration.

Saint-Brieuc. Préfecture.
Place du Général-de-Gaulle - BP 2232 - 22 022 Saint-Brieuc Cedex.
Tél. : 02 96 62 44 22.

EMPLOIS ASSOCIATIFS Direction départementale du travail et de l'emploi

Informations sur l'emploi associatif (création, démarches, etc.).

DDTE. Place Salvator Allende - BP 2248 - 22 000 Saint-Brieuc.
Tél. : 02 96 62 65 65.

URSSAF

Déclaration obligatoire de votre association auprès de ce service si vous désirez embaucher un salarié.

URSSAF. 53, boulevard Clemenceau - 22 093 Saint-Brieuc Cedex 9.
Tél. : 02 96 01 47 00.

INFORMATION, CONSEILS, FORMATIONS EMPLOIS ASSOCIATIFS

Centre d'information sur la vie associative (CIVA)

Accueil, information, documentation, conseils, formations au service des membres et responsables associatifs.

Sur RDV à la Direction départementale de la jeunesse et des sports.
4, bd Charner - BP 2232
22 022 Saint-Brieuc Cedex.
Tél. : 02 96 78 61 62.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Au nom de votre association, vous pouvez demander des subventions à différents pouvoirs publics : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, commune. En tout état de cause, c'est l'utilité de votre travail au service de la collectivité qui sera votre meilleur argument. Le Conseil général des Côtes d'Armor a une politique de subvention très active en direction du monde associatif. Toute demande de subvention au Conseil général est à adresser, par écrit, au président du Conseil général (au maire si vous sollicitez l'aide d'une commune, au président du Conseil régional si vous vous adressez à la Région).

Conseil général des Côtes d'Armor - place du Général-de-Gaulle - BP 2371 - 22 023 Saint-Brieuc Cedex 01.

Conseil régional de Bretagne - 283, avenue du général Patton - BP 3166 - 35031 Rennes.

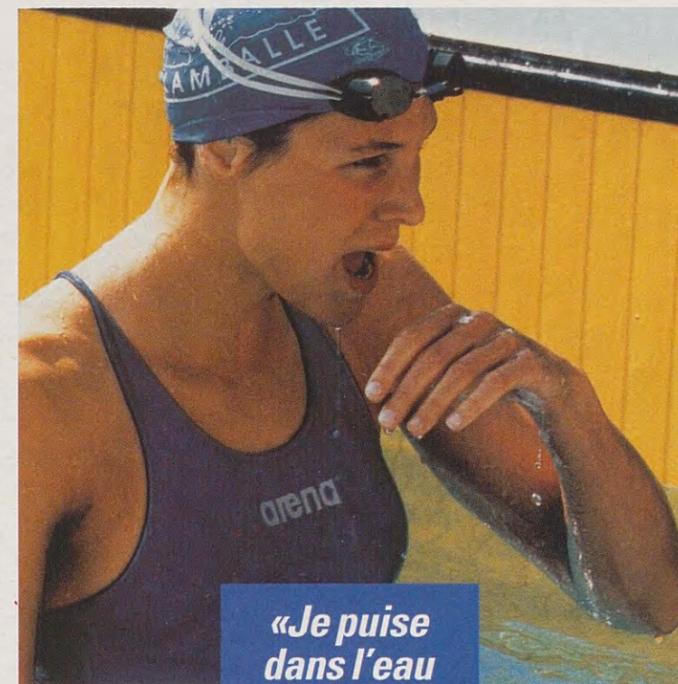
Anne-Françoise Glâtre, la victoire en nageant

Il y a 15 ans, personne n'aurait pu prévoir, en voyant la petite dernière de la famille Glâtre sauter dans l'eau de la piscine de Lamballe, droite comme un i, les bras engoncés dans ses brassières, qu'elle serait aujourd'hui l'une des meilleures nageuses de l'Hexagone.

Alain Genver, le chef de bassin de la piscine de Lamballe, a été le premier à repérer, dès son plus jeune âge, les talents de nageuse d'Anne-Françoise. «Il a l'œil. Dans un groupe de gamins de 7-8 ans, il repère très vite ceux qui sont le plus à l'aise, qui évoluent le mieux dans l'eau. Il en parle alors à l'instituteur ou aux parents pour inciter l'enfant à venir à un entraînement, juste pour voir...», raconte Anne-Françoise. C'est mon histoire. Tout a commencé exactement comme ça, et l'eau est très vite devenue un élément indispensable à mon équilibre.» Anne-Françoise est la cadette des deux filles d'un couple d'enseignants installés à Bréhand (à quelques kilomètres au sud de Lamballe), une famille sans affinité particulière avec les sports aquatiques. Pour l'anecdote, la maman d'Anne-Françoise ne savait pas nager, jusqu'à ce que les exploits de sa fille l'incitent à prendre des leçons.

Une habituée des podiums nationaux

Aujourd'hui, à 20 ans, la nageuse du Cercle des nageurs de Lamballe est une habituée des podiums nationaux. En progression constante, elle a ramené cet été trois médailles des derniers championnats de France : de l'argent sur 100 mètres et 50 mètres nage libre et, surtout, de l'or sur 200 mètres dos, où elle a devancé la championne du monde Roxana Maracineanu, battant du même coup son record personnel de cinq dixièmes de seconde, «ce qui est énorme sur cette distance», précise Anne-Françoise.

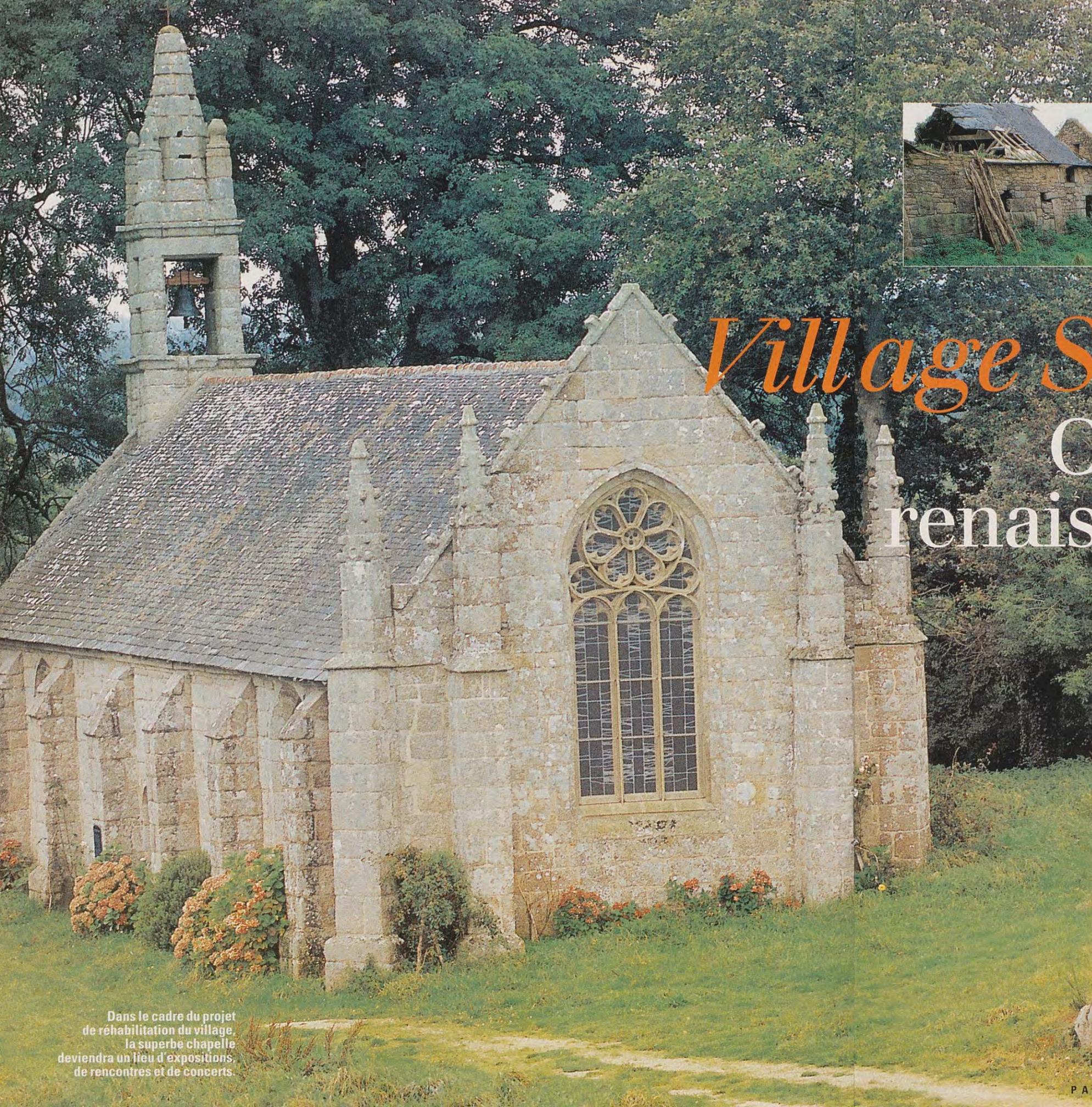


«Je puise dans l'eau mon énergie et ma sérénité.»

Mais la Lamballaise n'est pas du genre à s'emballer : «Je nage d'abord par plaisir, par besoin. Il m'est impossible de rester plusieurs jours sans m'entraîner, je puise dans l'eau mon énergie, j'y retrouve ma sérénité.» Rien d'étonnant, alors, si c'est dans l'eau de la piscine municipale de Lamballe que nous l'avons retrouvée, le samedi où nous l'avons rencontrée, alors qu'elle profitait de l'un de ses rares week-ends libres... Étudiante à L'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique), près de Paris, où elle a rejoint l'élite du sport français, Anne-Françoise a tenu à rester sociétaire du CN Lamballe, malgré les offres alléchantes de plusieurs clubs prestigieux. «En compétition, où l'on retrouve toujours les mêmes grands clubs (Toulouse, Mulhouse, Clichy...), je suis fière d'arborer les couleurs de Lamballe. C'est ma façon d'affirmer mon identité et mon attachement non seulement à ma

ville, à mon club, mais aussi à tous ceux qui me soutiennent : le Conseil général, mon club de supporters qui regroupe des entreprises et des particuliers, et bien sûr ma famille et mes amis.»

Aujourd'hui, Anne-Françoise prépare ses prochains grands rendez-vous : les championnats de France en mars 2000 à Rennes et les championnats d'Europe en juillet. Des compétitions qui seront pour elle autant d'occasions de tenter de se qualifier pour les Jeux Olympiques de Sydney. Et, même si elle reconnaît que Sydney reste son objectif numéro un, Anne-Françoise préfère rester discrète sur le sujet : «J'ai le temps de me mettre la pression.»



Village Saint-Antoine

Chronique d'une renaissance annoncée

Perdu dans les ronces, oublié du temps, le village de Saint-Antoine, situé entre Lanrivain et Trémargat, va bientôt naître de ses ruines. Ce projet, initié par une association de passionnés et fortement soutenu par la Communauté de communes du Kreiz-Breiz, a d'ores et déjà recueilli l'appui financier de nombreux partenaires publics, dont le Conseil général. Une fois reconstruites, ces maisons du XVII^e siècle accueilleront des activités culturelles, agricoles et artisanales, dans un esprit de dynamisation touristique du centre Bretagne.

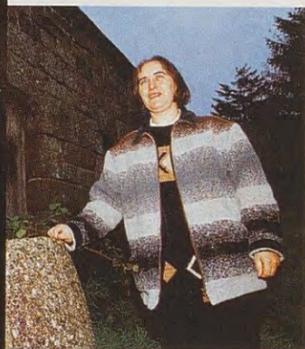
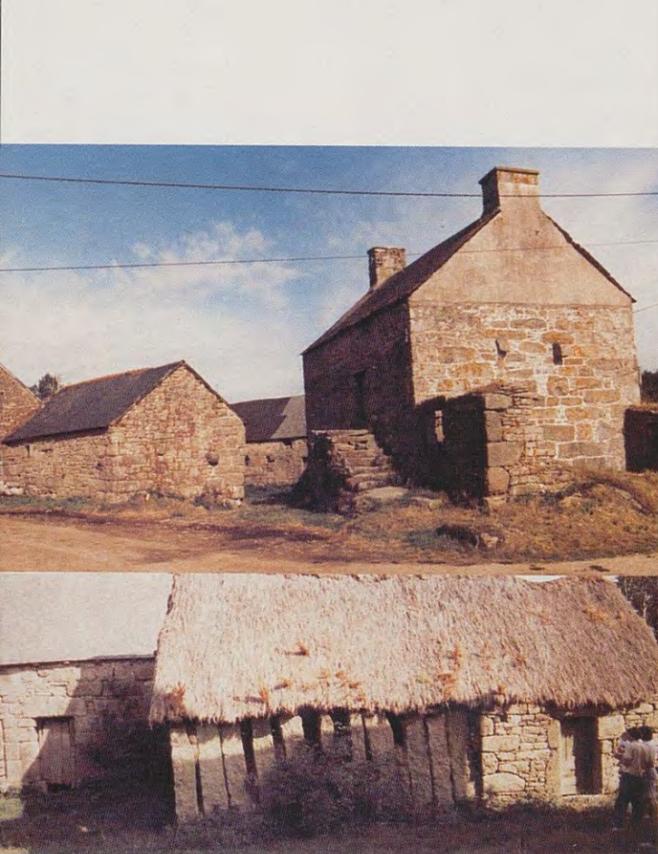
En 1936, à Saint-Antoine, une quarantaine de personnes vivaient encore dans des maisons chargées de 300 ans d'histoire. Aujourd'hui, cet ancien village agricole est déserté. Les derniers habitants ont quitté les lieux à la fin des années 80, laissant au temps et à la végétation le loisir d'entamer leur travail de sappe sur les toitures, les huisseries, les murs, les fours à pain, les puits... Pourquoi reconstruire des bâtiments dans un tel état de dégradation ? Tout simplement parce qu'ils représentent un patrimoine rare. L'intérêt du village réside, en effet, dans l'ensemble, unique que constituent des bâtiments de caractère, du

XVII^e siècle pour la plupart, situés à proximité d'une chapelle classée, le tout se trouvant, de surcroît, dans un environnement naturel remarquable.

Un pari audacieux

En plein cœur du pays Plinn, faire revivre ce hameau est un pari audacieux, passionnant et plein d'avenir. Michel Sohier est membre de l'association «Mired Sant-Anton», (en français «sauvegarder Saint-Antoine» présidée par son épouse Nicole, ndlr), créée pour la sauvegarde du village. Ce couple de passionnés n'en est pas à son coup d'essai. Il y a quelques années déjà, ils ont fondé

Dans le cadre du projet de réhabilitation du village, la superbe chapelle deviendra un lieu d'expositions, de rencontres et de concerts.



Nicole Sohier,
présidente de l'association
«Mired Sant-Anton».

Ci-contre, le village tel qu'il était
il y a une vingtaine d'années, à l'époque
du départ des derniers habitants.

«Ce projet s'inscrit dans une volonté politique de dynamiser le fort potentiel touristique dont nous disposons.»

à Saint-Nicolas-du-Pélem, «Bothoa», le musée rural de l'éducation qu'ils continuent d'animer et où est restituée dans ses moindres détails l'atmosphère d'une école rurale des années 50. Pour Michel, «réaménager Saint-Antoine n'est pas le fruit d'une idée saugrenue. Ce projet s'inscrit dans une volonté politique de dynamiser le fort potentiel touristique dont nous disposons. Nous ne voulons pas «folkloriser» le village. Dans un souci de travail sur le terrain, nous pourrions, par exemple, en partenariat avec l'Inra, faire vivre un paysan et sa famille et, ainsi, démontrer qu'une ferme peut encore être rentable avec peu de moyens». Loin de tout esprit démagogique, ce projet à l'échelle humaine a pour volonté de proposer une découverte ludique du mode de vie dans les fermes du centre Bretagne au début du XX^e siècle, en sensibilisant également le visiteur aux particularités culturelles bretonnes.

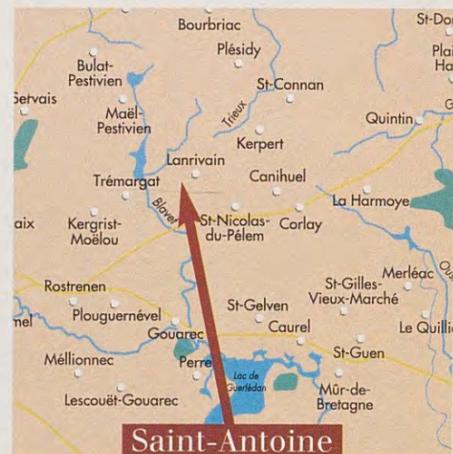
Tourisme patrimonial

Désireux de se positionner dans la gamme du tourisme patrimonial, Saint-Antoine intégrera plusieurs prestations : expositions permanentes et temporaires, concerts, boutique de produits locaux, restauration... et s'appuiera sur la proximité d'autres sites attractifs pour susciter le «détour» : lac de Kerné-Uhel, gorges de

Toul-Goulie et de merveilleux chemins de randonnée. Car l'objectif de la Communauté de communes du Kreiz-Breiz est bien le développement d'un pôle d'économie touristique autour de ces sites.

Saint-Antoine, avec une ouverture programmée pour le début 2001, devrait permettre la création directe de six emplois permanents (dont trois emplois-jeunes, aidés par l'État et le Conseil général, et un emploi de proximité, également aidé par le Conseil général), cinq saisonniers, sans compter les emplois générés par l'ouverture du bar-restaurant, concédé à un exploitant privé. Les initiateurs du projet estiment que le budget du village s'équilibrera à partir d'une affluence de 32 000 visiteurs par an, une prévision somme toute raisonnable.

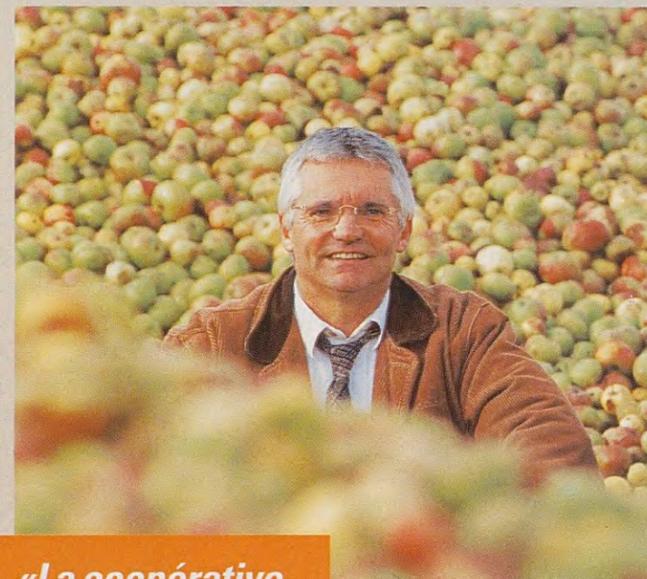
«Nous ne voulons ni nous substituer à l'économie locale, ni au contraire la négliger. Notre village devra s'intégrer au tissu économique pour que l'ensemble de ce monde récolte les fruits de cet investissement», conclut Michel Sohier. Vieilles pierres, environnement, traditions, accueil, chaleur humaine, balades... Le visiteur trouvera à Saint-Antoine tous les ingrédients qui ont assuré, ailleurs en Bretagne et en Côtes d'Armor, le développement d'un secteur d'activité en plein devenir et qui a pour nom «tourisme vert».



En près de 50 ans, la coopérative des Celliers Associés a fait du cidre Val-de-Rance une boisson de haute qualité. Avec ce produit phare, cette entreprise bretonne certifiée ISO 9001 contribue à l'essor de l'économie du pays de Dinan et à la pérennisation d'une tradition ancestrale.

Les Celliers Associés surfent sur la vague celtique

En 1953, 12 producteurs de pommes à cidre de Pleudihen-sur-Rance créent la coopérative des Celliers Associés. Aujourd'hui, plus de 560 adhérents se mobilisent pour livrer à la cidrerie entre 9 000 et 10 000 tonnes de pommes par an, issues d'une sélection rigoureuse, 40 variétés de pommes entrant dans la composition d'un cidre pur jus. Pour Yannick Kéraudy «c'est le passage obligé pour apporter une qualité permanente et un goût constant que le consommateur reconnaît». À l'image des coopératives viticoles, Les Celliers Associés sont irréprochables sur la qualité de leur cidre Val-de-Rance. Récemment certifiée ISO 9001 version 2000, – le label de référence en matière de production de fruits – la coopérative est en passe d'acquiescer la certification ISO 14000, relative à l'environnement. Le site de production de quatre hectares s'est doté d'une station d'épuration au procédé écologique sans précédent pour le traitement des eaux usées (il faut



«La coopérative mise sur l'avenir avec l'acquisition des nouvelles normes ISO 9001 version 2000.»

trois litres d'eau par kilo de pommes). Situés sur un site géographique protégé, les Celliers Associés portent une attention particulière à l'origine de chaque lot de pommes qui leur est livré : le lieu du verger doit notamment être spécifié.

En constante évolution, la coopérative ne reste pas les deux pieds dans le même pressoir et a investi 10 millions de francs en 1998 et 4 millions en 1999. Elle s'est dotée d'une chaîne d'embouteillage de 8 000 cols⁽¹⁾ par heure, d'un parc à pommes de 5 500 m² permettant d'en stocker jusqu'à 1 800 tonnes et d'une cuverie de 110 000 hectolitres. Elle mise sur la conquête de nouveaux marchés pour faire progresser ses ventes : 8 millions de bouteilles, contre seulement 800 000 litres en

1955. «Nous représentons 30 % du marché national explique Yannick Kéraudy. Nous sommes bien implantés sur le Grand Ouest de la France, qui représente à lui seul 75 % de ce marché, et nous nous situons à la quatrième place au niveau national. Notre marge de progression est encore élevée ; il nous faut profiter de l'engouement pour la culture bretonne et de l'image celtique véhiculée par les festivals. Nous sommes aussi présents au Japon où, pour l'instant, la quantité de cidre consommée est équivalente à la consommation de saké en Côtes d'Armor ! Parallèlement, nous avons des contacts prometteurs avec les pays d'Amérique du Sud.» Décidément, les Celliers Associés et leur cidre Val-de-Rance ne sont pas prêts de coincer la bulle !

(1) Bouteilles

LES CHIFFRES

- 40 salariés
- 560 producteurs adhérents
- 8 millions de bouteilles produites en 1999

Coopérative des Celliers Associés
24, rue de Dinan.
22 690 Pleudihen-sur-Rance
Tél. : 02 96 83 20 02

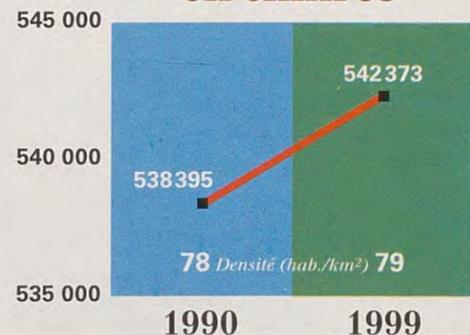
Recensement 1999

542 373

Costarmoricains

Les chiffres définitifs du recensement 1999 viennent d'être certifiés par l'Insee⁽¹⁾. Si le nombre de décès en Côtes d'Armor reste supérieur à celui des naissances, notre département gagne près de 4 000 habitants par rapport à 1990, date du précédent recensement. Il compte aujourd'hui 542 373 habitants. Ce «sursaut démographique» a pour origine l'arrivée de milliers de personnes qui, de plus en plus nombreuses, décident de venir s'installer chez nous confirmant ainsi la forte attractivité de notre département.

L'évolution en chiffres



C'est la bonne nouvelle des résultats du recensement 1999. Alors que depuis une quinzaine d'années la Bretagne enregistre plus de décès que de naissances, elle conserve un dynamisme démographique grâce à un important phénomène migratoire. De plus en plus de personnes, de familles et d'entreprises venues d'un peu partout en France, élisent, en effet, domicile dans notre belle région. Les Côtes d'Armor ne sont pas en reste. Avec 542 373 habitants, notre département compte, en 1999, 4 000 habitants de plus qu'en 1990. Cette croissance constitue, de l'aveu unanime de nos élus, une excellente surprise. Il est vrai qu'après le recensement de 1990, qui laissait apparaître une perte de plus de 400 habitants, les pronostics étaient guidés par la prudence, voire le pessimisme. Pour Claudy Lebreton, président du Conseil général : «Cette hausse vient battre en brèche certaines prévisions pessimistes. Ce résultat, même s'il est à nuancer en fonction des disparités géographiques, constitue un véritable inversement de tendance. Et cette "nouvelle donne" est d'autant plus significative que nous la devons à l'attractivité de notre département auprès des particuliers et des entreprises.»

4 000 habitants de plus, un réel inversement de tendance pour les Côtes d'Armor

Cependant, pour reprendre les termes du président, il y a des disparités géographiques. Parmi les régions les plus dynamiques, on trouve les bassins d'emplois de Lannion, Saint-Brieuc et Lamballe. Inversement, plus à l'est, vers Dinan, la capitale du pays de Rance et ses alentours ont perdu plusieurs centaines d'habitants. Pour Loïc Cauret, maire de Lamballe et président du District : «Il ne faut pas crier victoire

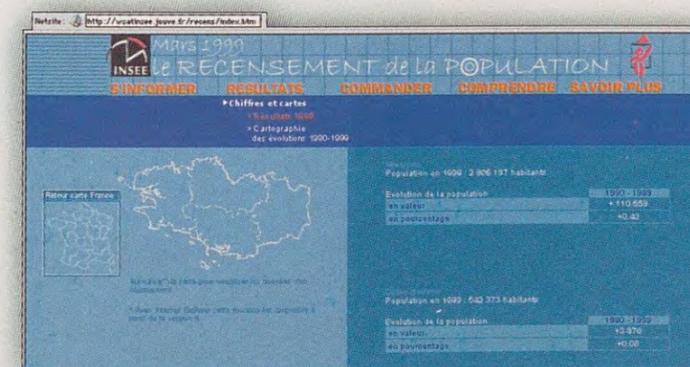
trop vite. Je crois que nous sommes pour l'instant en convalescence. Concernant l'agglomération de Lamballe, il est intéressant de souligner qu'ici, non seulement nous bénéficions d'un bon solde migratoire, mais notre solde naturel est également positif, ce qui nous permet de compter sur "nos propres forces". Quant aux disparités géographiques, je pense que l'Europe et l'État auront un rôle déterminant à jouer pour accompagner les politiques locales de développement initiées par les communes, les communautés de communes et le Conseil général en centre Bretagne ou dans le secteur de Dinan...»

Du côté du Trégor intérieur et du sud du département, le bassin d'emploi de Guingamp affiche des résultats en demi-teinte. Loudéac perd, quant à elle, près de 450 habitants. De même, les résultats sur le secteur de Rostrenen ne sont pas bons. «Cependant, le centre Bretagne ne subit pas la désertification annoncée il y a quelques années par l'Insee», commente Pierre Le Gouez, maire de Plouguernevel. Cette commune détient pourtant le record départemental du dépeuplement : la suppression de 950 lits au centre hospitalier de long séjour, dont les pensionnaires sont recensés en tant qu'habitants de la commune, lui a fait perdre plus d'un millier d'habitants.

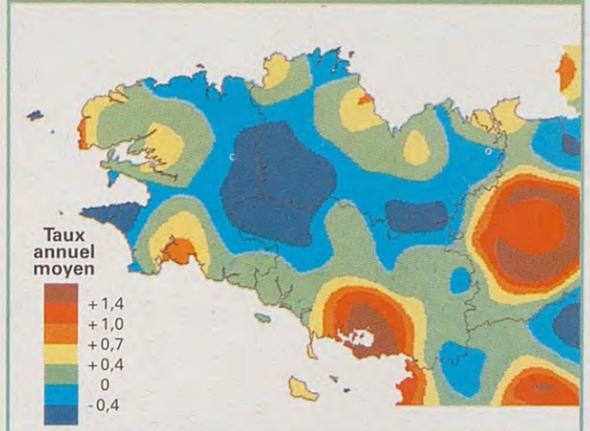
«De bons résultats qui viennent contredire certaines prévisions pessimistes.»

«Mais, au-delà du cas spécifique de l'hôpital, poursuit le maire, je demeure relativement optimiste. Au sein de la CCKB⁽²⁾, nous sommes plusieurs élus à constater, sur le terrain, un certain rajeunissement de la population. Dans ma mairie, lors de la dernière réception des nouveaux habitants, il y avait plus d'une centaine de personnes, dont beaucoup de jeunes couples avec des enfants.» Cet optimisme mesuré correspond à l'évolution démographique du centre Bretagne qui – et c'est là un autre enseignement du recensement – semble aujourd'hui perdre moins de population que dans les années 80.

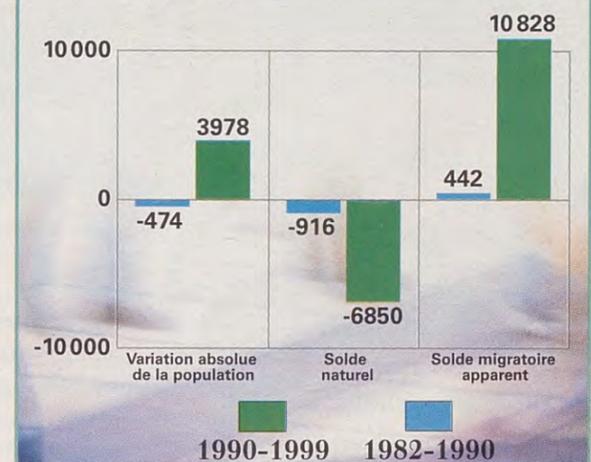
Globalement, donc, la démographie costarmoricaine va mieux. Mais il faudra attendre quelques mois et des analyses plus précises sur la structure de la population (pyramide des âges, population salariée etc.) pour pousser plus loin les commentaires. En attendant, on le voit, nos élus savent exprimer une certaine satisfaction tout en gardant la tête froide.



Variations de la population en Bretagne (1990/1999)



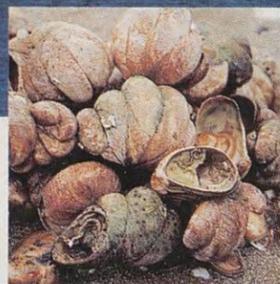
Variations de la population en Côtes d'Armor (1990/1999)



1. L'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques, est l'organisme d'État chargé d'effectuer le recensement de la population française.
2. Communauté de communes du Kreiz-Breiz
Sources et cartographie : Insee - Bretagne.
Les derniers résultats et analyses globaux du recensement 1999 figurent dans le magazine Octant n°79 (35 F), disponible auprès de l'Insee-Bretagne : 36, place du Colombier - 35082, Rennes Cedex. Tél. : 02 99 29 33 66.

Retrouvez les résultats du recensement 1999 sur le site Internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>. Les données sont mises à jour quotidiennement, commune par commune.

Crépidules en sursis



D'origine américaine, la crépidule est arrivée un jour, par hasard, dans nos eaux littorales. Depuis quelques années, la prolifération de ce petit coquillage parasite représente une menace croissante pour d'autres espèces, comme la coquille Saint-Jacques ou l'huître. À la demande des pêcheurs et des ostréiculteurs, Côtes d'Armor Développement – l'agence de développement économique au service du Département – a mis sur pied un vaste plan régional de ramassage et de traitement des crépidules.

Originaire d'outre-Atlantique, la crépidule serait arrivée sur les côtes de la Manche en 1944, accrochée à la coque des barges de débarquement américaines. Puis, une seconde migration aurait eu lieu dans les années 70, avec l'importation dans nos bassins ostréicoles de naissains d'huîtres japonais, eux-mêmes porteurs de larves de crépidules. Mais le conditionnel reste de rigueur chez les scientifiques, qui préfèrent se cantonner à des hypothèses. De toute façon, le problème ne réside pas tant dans l'histoire de l'invasion que dans l'invasion elle-même. La crépidule est aujourd'hui présente sur toute la façade atlantique, de la Grande-Bretagne à l'Espagne, sur les côtes de la Manche, et l'on en trouve même désormais en Méditerranée. Certains secteurs sont plus touchés que d'autres, comme la baie de Saint-Brieuc, par exemple. Si l'on peut parler d'invasion, voire de contamination, c'est que la *Crepidula fornicata* – c'est son nom scientifique – , coquillage gastéropode d'apparence inoffensive, a la particularité de se reproduire à une vitesse vertigineuse et d'absorber en quantités industrielles le plancton dont se nourrissent habituelle-

ment les huîtres, les coquilles Saint-Jacques et nombre de coquillages bivalves présents sur nos côtes. On appelle cela la « concurrence alimentaire », dont la crépidule sort toujours gagnante, au détriment des autres espèces, littéralement éliminées de la zone colonisée.

Il y a cinq ans, les pêcheurs tirent la sonnette d'alarme

Georges Pierron, ancien pêcheur à Erquy, se souvient : « En baie de Saint-Brieuc, jusqu'à la fin des années 60, on n'en voyait jamais. Puis, petit à petit, on a commencé à en remonter quelques-unes. À partir des années 70, tout s'est accéléré. C'est là que nous avons commencé à abandonner certaines zones de pêche. Quand un banc de coquilles Saint-Jacques est contaminé à 50 %, on n'y revient pas. Il est considéré comme perdu pour la pêche. » Il y a cinq ans, Georges faisait partie de ces pêcheurs qui, au travers de leur organisation professionnelle, le Comité régional des pêches, ont demandé à Côtes d'Armor Développement (CAD) – agence de soutien au développement économique créée et financée par le Conseil général des Côtes d'Armor – d'étudier les possibilités de ramassage et de trans-

formation de la crépidule à l'échelle industrielle. « Qu'ils soient pêcheurs de coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc ou ostréiculteurs à Cancale, les professionnels souffrent de plus en plus d'une invasion qui a fait de la crépidule l'espèce la plus dense sur leurs zones traditionnelles d'activité. Ils sont donc venus nous voir avec la détermination de s'impliquer, aux côtés des pouvoirs publics, dans la recherche d'une solution », explique Michel Soulas, chargé de mission pour les ressources marines et aquacoles à Côtes d'Armor-Développement. L'agence a ainsi lancé une étude, dès 1995, sur les possibilités de ramassage et de valorisation économique – après traitement industriel – de la crépidule.

Un enjeu technique et industriel

Déjà, à l'époque, l'Ifremer évaluait la biomasse de crépidules à plus de 250 000 tonnes pour la seule baie de Saint-Brieuc et 200 000 tonnes pour la baie de Cancale. Parallèlement, CAD a proposé à la Secma de s'associer aux recherches sur l'exploitation industrielle des crépidules. Il faut dire que la Secma, grosse entreprise de Pontrieux, est spécialisée dans le ramassage et le traitement industriel du maerl (algue calcaire) et de différentes autres algues pour des usages aussi variés que l'amendement des terres agricoles et la cosmétologie. « Il s'agissait pour nous d'un nouveau défi », confie Pierre Le Coz, directeur général et responsable du « projet crépidules » à la Secma. *Nous avons dévelop-*



pé depuis plusieurs années un important pôle de recherche, l'innovation est dans notre culture d'entreprise. Lorsqu'en 1995, Côtes d'Armor Développement est venu nous soumettre le problème de l'exploitation industrielle des crépidules, nous avons été intéressés non seulement par l'enjeu technique et industriel, mais aussi par l'aspect environnemental du projet. Très vite, nous avons mobilisé un navire pour effectuer les premiers essais.»

50 000 tonnes de crépidules traitées chaque année

Aujourd'hui, après plusieurs années de recherches, la Secma est prête. Un nouvel aspirateur hydraulique sur patins a été mis au point, ainsi qu'un système de criblage spécifique pour rejeter à l'eau tout autre coquillage. Pour le traitement, l'entreprise a inventé le procédé « Crépival », qui permet, après séchage, concassage et broyage, d'obtenir une poudre appelée « biocarbonate marin ». « En Bretagne, le carbonate est un produit de forte consommation qui est, pour l'instant, « importé » pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Nous devrions donc trouver facilement des débouchés sur le marché régional avec ce biocarbonate d'excellente qualité », précise Pierre Le Coz. C'est pourquoi la Secma vient de mettre en chantier une nouvelle unité de production qui pourra, dès juillet prochain, traiter 50 000 tonnes de crépidules par an. Un investissement qui a bénéficié d'importantes subventions de l'Europe, de l'État, du Conseil régional et du Conseil général des Côtes d'Armor. De son côté, Georges Pierron



Le nouvel aspirateur hydraulique sur patins mis au point par la Secma devrait constituer une arme décisive dans la lutte contre les crépidules.

a pris la présidence (tournante) de l'Areval, l'association professionnelle régionale maître d'ouvrage du plan d'élimination des crépidules. « Pour les pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, l'élimination des crépidules est devenue vitale pour sauvegarder le gisement de coquilles Saint-Jacques. C'est à cause de la crépidule que l'on est obligé d'ouvrir des zones de pêche plus au large... », affirme-t-il. Ce plan, dont le coût est évalué à 12 millions de francs, prévoit la collecte sur quatre ou cinq ans de 200 000 tonnes de crépidules. Le financement est assuré par l'Europe, le Conseil régional, les Conseils généraux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et les professionnels. Alors qu'en 1999 le sablier « Côtes d'Armor », armé par la Secma, a ramassé 5 000 tonnes de crépidules, il passera dès cette année à une cadence de 50 000 tonnes. La guerre entre dans sa phase offensive...





Aéroport de Lannion Une place au soleil

Attention aux idées reçues. L'aéroport de Lannion n'est pas qu'un lieu de transit pour cadres pressés. Sous l'impulsion d'une équipe et d'une compagnie ambitieuses, Lannion est en train de devenir une plate-forme de communication attractive en matière de tarifs comme de destinations, pour tout Trégorois en mal de dépaysement.

Il est 9 h 30 sur le tarmac lannionnais. L'ATR 72 en provenance de Paris vient d'atterrir et s'approche lentement du hall d'arrivée. Robert Leroux, le chef d'escalaire, est sur la piste, comme à chaque vol, pour accueillir les passagers dès leur descente d'avion. «Il ne raterait une arrivée pour rien au monde, un chef d'escalaire aussi convivial, c'est rare. Il est assez représentatif de l'état d'esprit qui anime la trentaine de salariés qui travaillent ici», confie Séverine Le Corre, embauchée il y a quelques mois dans le cadre d'un emploi-jeune pour assurer la promotion de l'aéroport, notamment auprès des Trégorois.

«Nous misons beaucoup plus aujourd'hui sur un développement de notre clientèle de loisirs, même si la clientèle d'affaires, avec l'installation régulière de nouvelles entreprises d'électronique, garde une bonne marge de

progression. C'est surtout auprès des particuliers que nous avons besoin de communiquer, de faire savoir que le Trégor dispose d'un aéroport très compétitif en termes de tarifs et de desserte.» En quelques mots, Jean Even, maire de Ploulec'h et président du Syndicat mixte de l'aéroport de Lannion, résume ici toute la problématique du développement de son aéroport, un outil flambant neuf qui a vu transiter plus de 90 000 passagers en 1999 (55 000 sur lignes commerciales et 35 000 sur l'avion du CNET).

En deux ans, la clientèle de loisirs a fait un bond de 65 %

Les derniers chiffres affichés par Air-Liberté, la compagnie «titulaire» de l'aéroport, confirment les propos de Jean Even : sur les deux

dernières années, alors que la clientèle d'affaires a progressé de 8 %, la clientèle de loisirs a fait un bond de 65 %. Les particuliers représentent aujourd'hui 52 % des passagers, contre à peine 26 % il y a deux ans.

Cette progression s'explique d'abord par la politique commerciale agressive de l'aéroport qui, avec Air-Liberté, a lancé des produits plus qu'attractifs : deux à trois rotations quotidiennes sur Paris (à partir de 528 F a/r), des allers-retours dans la journée sur les grandes capitales régionales et sur Londres, des forfaits week-end de ski sur Annecy... Le tout avec des bagages enregistrés une bonne fois pour toutes à Lannion, sans que les passagers aient à se soucier de leur correspondance à Orly.

«Avec en moyenne un taux de remplissage de 67 % et de très nombreux vols qui partent à plein – avec 70 passagers –, nous avons aujourd'hui toutes les raisons d'être satisfaits», poursuit Jean Even. Mais ces statistiques très flatteuses signifient aussi que, désormais, nous sommes contraints de refuser du monde sur de nombreux vols.»

Des idées et des projets, l'aéroport de Lannion n'en manque pas, comme cette formule de groupage des achats de billets, qui permet d'ores et déjà aux PME, via l'ADIT⁽¹⁾, de bénéficier de tarifs préférentiels. Ne nous étonnons pas, alors, que Lannion soit appelé à se faire une place au soleil dans le paysage aérien breton.

(1) Agence de développement industriel du Trégor.

Quelques tarifs

● Lannion-Paris :

- aller simple : 268 F (moins de 27 ans) ou 318 F (plus de 60 ans ou famille) ;

- aller-retour : 528 F (moins de 27 ans) ou 798 F (tarif week-end).

● Formule ski Lannion-Annecy :

- à partir de 1 509 F aller-retour, avec navette gratuite entre Annecy et le domaine skiable de La Clusaz (140 km de pistes).

Renseignements auprès de votre agence de voyages ou à l'aéroport de Lannion (tél. : 02 96 05 82 22).

L'épagneul, un Breton qui séduit le monde

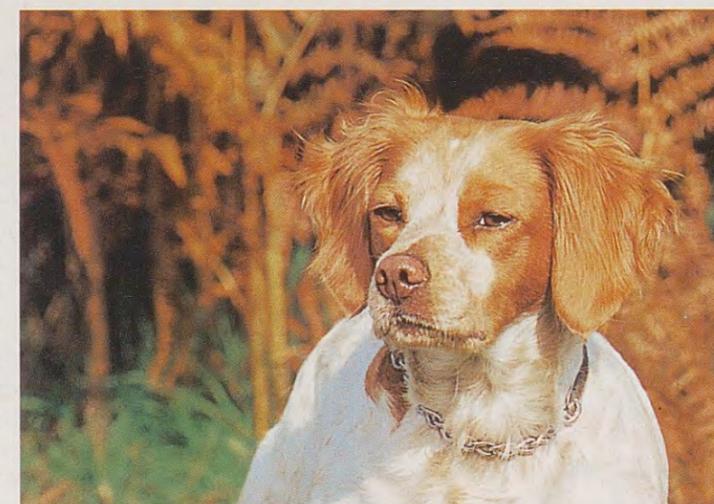


Apparu il y a un peu plus d'un siècle en centre Bretagne, l'épagneul breton est lié à un pays, un berceau, une terre où la race s'est «faite» : le pays de Callac. Choyé sur ces terres avec passion, il est aujourd'hui le chien de chasse le plus élevé en France, l'un des plus recherchés des chasseurs, et bénéficie d'une réputation internationale.

L'histoire veut que ce soit le 7 juin 1908, à Loudéac, qu'officiellement aient été publiés les premiers standards déterminant les caractéristiques de la race «épagneul breton». «En dehors du fait qu'elle est bel et bien originaire du centre Bretagne, on ne connaît pas précisément les origines génétiques de la race», explique Hervé Bourdon qui sait à peu près tout sur l'épagneul et son histoire. L'intérêt pour ce chien s'est intensifié à la fin du XIX^e siècle, une époque où la sélection des chiens de chasse était une affaire de notables. Ce sont eux qui, en 1908, ont fondé le premier Club de l'épagneul breton. Ils ont mené un travail de sélection qui a permis d'arriver, dans les années 20, à l'homologation officielle de la race et au début d'une renommée internationale. À Bulat-Pestivien, Hervé Bourdon, fils et petit-fils d'éleveurs, a choisi ce métier il y a 15 ans, «non pas pour la facilité de suivre une voie déjà tracée, s'empresse-t-il de préciser, mais réellement par passion. Passion des chiens, de la chasse et de la nature».

De par son caractère et son allure, l'épagneul suscite la sympathie d'entrée de jeu. Ce petit chien (environ 50 centimètres au garrot), élégant et râblé, a la particularité d'être extrêmement vif et résistant. Si sa vocation première est la chasse, il constitue également pour son maître un compagnon sociable, gentil et fidèle. L'épagneul sait faire preuve d'une grande adaptabilité et peut même très bien s'habituer à la vie en appartement. Côté couleurs, n'allez pas croire que tous les épagneuls sont blanc et orange. Leur robe peut aussi être noire et blanche, marron et blanche, voire tricolore.

Accompagner Hervé Bourdon et deux de ses chiens dans la campagne de Bulat reste le meilleur moyen d'apprécier les qualités



«Callac a su maintenir une suprématie mondiale pour la qualité de ses élevages.»

du chien et le travail de l'éleveur. C'est là que l'on mesure la fiabilité de l'épagneul «à l'arrêt», lorsque, sentant la présence d'un gibier, il se fige subitement, la truffe orientée dans la direction d'un faisan, d'une bécasse ou d'un perdreau prêt à prendre son envol. C'est cette incomparable aptitude à appréhender le gibier qui a contribué à sa renommée. «Aujourd'hui, l'épagneul est plus élevé aux États-Unis qu'en France, où il reste pourtant le premier des chiens de chasse», ajoute

Hervé. Il y a quelques mois, des acheteurs néo-zélandais sont venus me voir, et il m'arrive de vendre des chiens au Japon...»

Car, au-delà de la tradition, Callac a su maintenir une suprématie mondiale pour la qualité de ses élevages. Dans un rayon de quelques kilomètres, quatre éleveurs se partagent régulièrement les plus grandes distinctions nationales et internationales dans les concours. Et, si la statue du fier étalon Naous rappelle au visiteur de passage à Callac que l'élevage

des chevaux est une spécialité locale, la municipalité n'en a pas pour autant oublié l'épagneul. Elle a ainsi accueilli, cet été, une exposition sur l'histoire de la race, et fait installer aux entrées de la ville de grands panneaux à la gloire d'un petit chien que le monde entier lui envie.

PRATIQUE

La seule garantie d'origine d'un épagneul breton est, comme pour toute autre race de chiens, son inscription au Livre des origines françaises (LOF). Le prix d'un chiot varie entre 3 500 F et 4 500 F. Les éleveurs proposent des chiens adultes déjà dressés pour la chasse. Leur prix varie alors entre 15 000 F et 20 000 F.



En 1963, CAP en poche, Raymond Chevalier, originaire de Rouillac près de Broons, crée à 22 ans un atelier de serrurerie dans la cour d'un PMU de Loudéac. Depuis, la famille Chevalier s'est implantée dans le paysage industriel loudéacien avec la création et l'essor de Galva-Industries.

Galva-Industries une histoire de famille

Raymond Chevalier aime aller de l'avant. Après avoir débuté son métier de serrurier dans une baraque en bois, il acquiert rapidement un atelier correspondant à ses ambitions. Puis, bénéficiant de la croissance économique du secteur de Loudéac, il se lance dans la fabrication de charpentes métalliques et crée les «Établissements Chevalier SA». Mais qui dit construction métallique pense galvanisation, technique consistant à recouvrir l'acier d'une couche de métal inoxydable (le zinc, par exemple). C'est ainsi qu'en 1991 naît Galva-Industries. Une usine de 5 000 m² sort de terre sur la nouvelle zone industrielle de Loudéac. Aujourd'hui, l'ensemble représente 8 000 m² avec, en projet,

«La galvanisation a une marge de progression d'environ 5 à 10 % l'an.»

une extension de 5 600 m². «La galvanisation a une marge de progression d'environ 5 à 10 % l'an. Notre usine est la dernière grande réalisation française dans ce domaine et l'une des premières certifiées aux normes ISO 9002. Il n'existe que très peu d'unités de ce type», souligne Raymond Chevalier. 2 000 à 2 500 tonnes d'acier sont traitées par mois, avec des bains de 15 mètres de long sur 3 mètres de profondeur pouvant contenir 650 tonnes de zinc en fusion dans un souci de l'environnement récompensé par un oscar pour la récupération de matière. «Nous n'avons besoin que de 7 à 8 % d'acide pour la préparation de l'acier au lieu des 40 % nécessaires auparavant.» Galva-Industries est devenue en quelques temps leader dans sa catégorie, avec des clients allant de Brest à Caen. Hervé, 28 ans, le plus jeune des deux fils de Raymond, gère l'entreprise en savourant la parfaite entente familiale. «Notre père est un homme de talent connaissant parfaitement son métier. Nous devons notre formation à son contact et à la réalité du tra-

vail.» «Des idées, j'en ai encore, affirme Raymond Chevalier mais nous devons toujours faire évoluer notre usine et améliorer le service et la qualité de notre travail.» Pour le petit gars de Rouillac, la cabane en bois semble bien lointaine.

ronnement récompensé par un oscar pour la récupération de matière. «Nous n'avons besoin que de 7 à 8 % d'acide pour la préparation de l'acier au lieu des 40 % nécessaires auparavant.» Galva-Industries est devenue en quelques temps leader dans sa catégorie, avec des clients allant de Brest à Caen. Hervé, 28 ans, le plus jeune des deux fils de Raymond, gère l'entreprise en savourant la parfaite entente familiale. «Notre père est un homme de talent connaissant parfaitement son métier. Nous devons notre formation à son contact et à la réalité du tra-

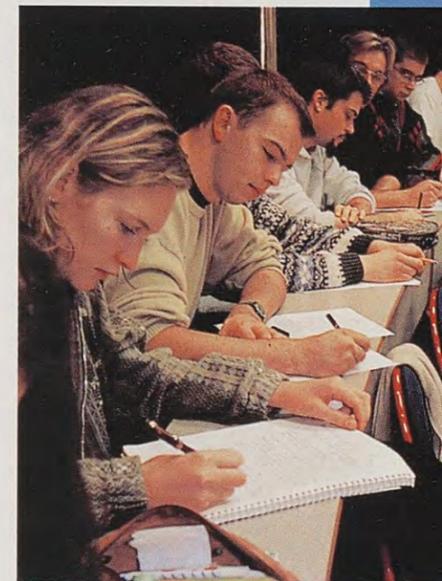


LES CHIFFRES

- Ets. Raymond Chevalier S.A. Charpente métallique : 77 salariés. CA. 1999 : 54,3 MF.
- Galva-Industries : 82 salariés. CA. 1999 : 44,8 MF.

L'après-bac : y penser dès maintenant

C'est maintenant, en début d'année, que les élèves de terminale commencent à se préoccuper de leur orientation post-baccalauréat. Pour les aider, voici quelques conseils et des informations sur les aides mises en place par le Conseil général pour les étudiants.



Les aides du Conseil général

Sur les 10,5 millions de francs consacrés en 1999 par le Conseil général à l'aide aux jeunes poursuivant des études secondaires et universitaires, près de 8 millions concernent les études post-baccalauréat. Plusieurs dispositifs départementaux sont accessibles aux étudiants :

- une allocation études supérieures (de 2 000 à 6 000 F), en fonction du quotient familial ;
- un prêt étudiant à taux préférentiel (de 5 000 à 13 000 F), également en fonction du quotient familial. Non cumulable avec l'allocation études supérieures ;
- la prime à la mobilité individuelle, pour aider un jeune à financer un stage ou des études à l'étranger ;
- la prime à la mobilité collective, pour des groupes d'étudiants effectuant des séjours hors département, en rapport direct avec leurs études ;
- enfin, le Conseil général accorde des primes aux élèves en apprentissage.

Renseignements auprès de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et du Patrimoine du Conseil général, ou dans l'une des quatre antennes décentralisées du Conseil général (voir adresses ci-contre).



Après le bac, très complète : filières, adresses, conseils pratiques, etc. Des renseignements sont également disponibles sur minitel, 3615 code ONISEP, ou sur Internet, <http://www.onisep.fr>

Les centres d'information et d'orientation

Dans les CIO, structures d'accueil de l'Éducation nationale, des conseillers d'orientation psychologues aident à élaborer un projet d'études. Les CIO sont également ouverts à tout adulte à la recherche de conseils en matière d'orientation et de formation.

Les trois CIO gérés par le Département ont bénéficié en 1999 de plus de 700 000 francs de subventions du Conseil général.

Le conseiller d'orientation

Présent dans chaque lycée, il reste le mieux placé pour vous aider à cerner vos aspirations et vous indiquer la voie la mieux adaptée.

Les adresses

- Centres d'information et d'orientation :**
- CIO de Saint-Brieuc - 21, bd Lamartine. Tél. : 02 96 62 21 60.
 - CIO de Dinan - 2, rue du 18-juin 1940. Tél. : 02 96 39 07 16.
 - CIO de Guingamp. Centre administratif du Champ-au-Roy. Tél. : 02 96 43 82 04.
 - CIO de Lannion - Venelle des Écoles. Tél. : 02 96 46 75 50.
 - CIO de Loudéac - 6, bd de la Gare. Tél. : 02 96 28 04 21.

- Antennes du Conseil général (aides aux étudiants) :**
- Dinan - 17, rue Michel. Tél. : 02 96 39 64 17.
 - Loudéac - 6, bd de la Gare. Tél. : 02 96 28 11 01.
 - Guingamp - 36, rue du M^e-Joffre. Tél. : 02 96 46 36 53.
 - Lannion - Allée du Tribunal. Tél. : 02 96 46 36 53.

Conseil général, Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et du Patrimoine - 3, rue du Parc - Saint-Brieuc. Tél. : 02 96 62 27 73.

Les Côtes d'Armor disposent, avec Saint-Brieuc, Lannion et Guingamp, de trois pôles universitaires auxquels s'ajoutent plusieurs structures de formations supérieures ou à vocation professionnelle. L'ensemble offre un choix de plus de 120 formations dont profitent plus de 7 000 étudiants. Les structures proposant ces formations, sont, elles aussi, très diverses : premier cycle universitaire classique, IUT, écoles d'ingénieurs, classes préparatoires, BTS, etc. Des structures telles les Centres d'information et d'orientation (CIO) sont à votre disposition pour vous aider et vous informer. En outre, dans le cadre de la politique forte initiée depuis plusieurs années déjà en faveur de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, le Conseil général a mis en place différentes aides pour guider les jeunes dans leur parcours de formation.

L'ONISEP

L'ONISEP de Bretagne fait parvenir en début d'année à tous les lycéens une brochure



DANSE Perros-Guirec et Loudéac fêtent la danse en mars

En mars, c'est à Perros-Guirec et Loudéac que l'événement chorégraphique aura lieu en partenariat avec l'ADDM 22. Les festivités débiteront les 3 et 4 mars à Perros-Guirec avec Choréo 2000 : le vendredi sera consacré à des spectacles pour jeune public (scolaires) et le samedi à des chorégraphies tout public. On se retrouve quelques jours plus tard à Loudéac, avec Mars en Danse, organisé par l'OMC : démarrage le jeudi 16 avec un spectacle du Conservatoire national supérieur de Lyon (à 20 h 30), qui se sera produit quelques heures plus tôt devant les scolaires. Toujours dans le cadre de cette manifestation, on signalera, entre autres, une soirée hip-hop le samedi 25 mars à 21 heures.

Renseignements :
Perros-Guirec, tél. : 02 96 49 02 45. Loudéac, tél. : 02 96 28 11 26

SOIRÉES DÉBATS À propos d'enfance

L'association culturelle Laur'Art, fondée en 1995 à Launay par Michel Hary, organise cette année une série de conférences débats sur le thème de l'enfance. Ces soirées ont lieu à Launay. Elles traitent de thèmes tels l'intelligence des bébés, le réapprentissage de la vie après la mort d'un enfant, la dépression des adolescents, la mémoire de l'élève et de l'étudiant... et font appel à l'intervention de spécialistes et

universitaires de renommée nationale : Claude Martin, Daniel Gayet, Roger Lecuyer, et d'autres qui ne nous tiendront pas rigueur de ne pas les citer. Premières conférences de ce cycle, baptisé Enfance 2000, le 19 janvier sur le thème de la naissance, le 9 février sur la mémoire de l'élève, le 7 mars sur la jalousie chez l'enfant et le 21 mars sur l'intelligence des bébés. Renseignements et réservation (obligatoire) : 02 96 25 67 00.



CULTURE ORALE Datsum Bro Dreger, patrimoine vivant

L'association Datsum Bro Dreger poursuit son cycle de veillées mensuelles à travers le Trégor historique. À chaque fois, conteurs, chanteurs et musiciens locaux font partager au public la vitalité et l'enthousiasme de la culture bretonne. Prochains rendez-vous le 28 janvier à Caouënnec, le 18 mars à Prat et le 24 mars à Coatreven. Renseignements : 02 96 46 59 11.

FÊTE DU THÉÂTRE Levers de rideaux

Pour l'édition 2000 de leur Fête du théâtre, l'ODDC et ses partenaires ont su habilement mêler la création costarmoricaine et «l'importation» de talents à découvrir, inattendus et forts.

D'abord, nous retrouvons les Briochins du Théâtre du Totem et leur *Cantatrice chauve* (Ionesco). La mise en scène très réussie de cette «farce tragique» avait déjà été saluée en octobre par le public de la Passerelle. Rendez-vous, cette fois-ci, à Callac et à Loudéac pour une soirée authentiquement drôle. Découvrez aussi *Dans la peau*, la création de deux comédiens du Théâtre de Folle Pensée, accueillis en résidence à Bleu pluriel (Trégueux), où ils donneront deux représentations. Enfin, la troupe Caennaise du Panta viendra nous présenter *Frida Kahlo*, superbe monologue reprenant le journal d'une grande artiste peintre mexicaine, alitée à vie après un atroce accident. Une pièce et une comédienne, Véro Dahuron, unanimement saluées par la presse nationale. L'autre facette de la Fête du théâtre, c'est une série de rendez-vous avec d'insolites saltimbanques, le plus souvent sous le signe du rire, dans des lieux inhabituels comme la Ferme de Bélouze à Jugon-Lacs ou le Shamrock à Quintin.

Du 21 janvier au 13 février.
Renseignements à l'ODDC : 02 96 60 86 10.



HUMOUR Fellag : le retour

Les Côtes d'Armor, à travers l'ODDC, accueillent en résidence l'humoriste algérien Fellag. C'est chez nous, dit-il, qu'il se sent le moins éloigné de sa Kabylie natale. Fellag était déjà venu nous faire littéralement pleurer de rire il y a deux ans, à l'occasion de la Campagne du Rire. Il est vrai que «le rire est la politesse du désespoir», aime-t-il à rappeler à ceux qui croient, à tort, que les bombes peuvent tuer l'humour d'un peuple. Bien au contraire, lui considère qu'il peut «faire reculer la peur». Il vient une fois de plus nous le prouver, avec une version réécrite (en Côtes d'Armor) de ce que beaucoup considèrent comme son spectacle le plus abouti... et hilarant : *Un bateau pour l'Australie*. Ce superbe monologue est tiré d'une anecdote de l'actualité algérienne de ces dernières années : en 1987, une rumeur se répand à Alger, annonçant l'arrivée d'un paquebot australien venu embarquer des Algériens pour peupler l'immense contrée. L'ambassade d'Australie est alors prise d'assaut par des milliers de jeunes candidats à l'exil... La suite, sur votre scène habituelle. Renseignements à l'ODDC : 02 96 60 86 10.

Trégueux (Bleu pluriel), les 24, 25 et 26 mars ; Guingamp (Champ au Roy), les 6 et 7 avril ; Lannion (Carré magique), les 28 et 29 mars ; Broons, les 31 mars et 1^{er} avril.

En partenariat avec de nombreuses associations, dont le Collectif 22 Solidarité avec le peuple algérien, et les scènes sur lesquelles Fellag se produit.

MUSIQUE Rendez-vous Éphémère

Une vingtaine de professeurs de musique venus de tout le département ont constitué, avec l'appui du Conseil général, l'ensemble Éphémère. Sous la houlette de Jean-Louis Vicart, ils écument les scènes costarmoricaines à la rencontre d'un public de néophytes comme de connaisseurs, toujours surpris par les «inattendus» d'Éphémère. Nous les retrouvons donc aujourd'hui pour une nouvelle tournée avec un concert sur le thème de l'eau, sûrs de notre plaisir.

Ploufragan (Villes-Moisson), le 25 mars à 20 h 30 ;
Plémet, le 26 mars à 17 h 30 ; Louannec, le 14 avril à 20 h 30 ;
St-Nicolas-du-Pélem (Ty ar Pelem), le 15 avril à 20 h 30 ;
St-Samson/Rance, le 16 avril à 17 h 30.

IMAGES Fleischer et Paoluzzo à Lannion

Jusqu'au 19 février, l'Imagerie propose un parcours dans l'œuvre photographique d'un grand de l'image, Alain Fleischer, touche-à-tout de génie, Prix de Rome pour la photographie. Toujours à l'Imagerie, du 4 mars au 15 avril, le Suisse voyageur Marco Paoluzzo nous invite à tracer la route avec *America blues - Cuba*, entre le reportage et le «journal de solitude» : un regard épuré, en noir et blanc. L'Imagerie, 19, rue J. Savidan - Lannion, tél. : 02 96 46 57 25.



Le voyage de Tao

C'est à l'espace Expression Insolite jusqu'au 31 mars. Michel Boixière, le photographe, et son épouse Françoise, poète, mettent en scène, en mots et en musiques, des images de ciels embrasés et des silhouettes volées au temps. Immersion assurée dans ce que nos Côtes d'Armor ont de plus magique.

21, rue du Gouët à Saint-Brieuc.

Le monde rural s'expose en photos

Sur une commande conjointe de l'ODDC et du ministère de l'Agriculture, trois photographes de renom aux sensibilités différentes ont exploré le monde rural de notre département. Antoine de Givenchy, artiste costarmoricain, s'est attardé sur les hommes et leurs activités, Anne-Marie Filaire sur les paysages alors que Stéphane Duroy a mené un travail plus journalistique. Le tout donne une exposition remarquable qui va circuler jusqu'à fin février dans le département. En outre, les communes qui souhaiteraient à leur tour la présenter peuvent contacter l'ODDC. Renseignements à l'ODDC : 02 96 60 86 10.



MUSICIENS, DANSEURS... entrez dans le réseau

L'ADDM 22, organisme du Conseil général pour le développement de la musique et de la danse, fait désormais partie d'un vaste réseau national d'information mis en place par la Cité de la musique de la Villette. Ce réseau permet à toute structure ou individu intervenant dans les domaines de la musique et de la danse (services culturels des mairies, des départements ou des régions, chorales, musiciens, luthiers, groupes, danseurs, chorégraphes, etc.) de se faire connaître ou de recueillir des d'informations.

Contact : ADDM 22, Yvette Laurent, tél. : 02 96 68 35 33.

ANNÉE

2000

*Claudy Lebreton
et le Conseil Général
vous présentent leurs
Meilleurs vœux*

Bloavezh mat

Conseil
Général



Côtes d'Armor

Côtes d'Armor,

l'an 2000, c'est déjà hier